

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 10

MONTRÉAL, LE VENDREDI 13 JANVIER 1995

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Disette et abondance

La scène évoque la crise des années 30 et ces photos jaunies où des milliers d'hommes, exsangues et mal fagotés, font la queue en quête de travail. Bravant le froid vif à Pickering, Ontario, 12 000 personnes, plus grasses et mieux vêtues que leurs ancêtres, serpentaient lundi à partir des installations de General Motors dans l'espoir de décrocher une des vraies jobs offertes à 22 \$ l'heure. La scène s'est répétée mardi et mercredi: en trois jours, GM a reçu 25 000 demandes d'emploi.

La semaine dernière, les travailleurs de l'usine de GM à Boisbriand débrayaient pour une journée, illégalement il faut le dire, à cause d'un contremaître. A cause surtout des cadences qui ne cessent d'augmenter. Autre objet de mécontentement chez certains: la direction de l'usine a allégrement recours aux heures supplémentaires. Bon nombre d'employés peuvent faire jusqu'à 20, 30 ou 40 heures supplémentaires par semaine. En 1993, un des travailleurs de l'usine, «le king», l'appelle-t-on, a empoché un salaire de 130 000 \$ grâce aux heures supplémentaires. Son salaire de base pour une semaine de 40 heures s'élève à 52 000 \$. L'an dernier, ce même champion des heures supplémentaires a encaissé 160 000 \$. Ça veut dire 48 semaines de travail de 96 heures en moyenne et une longue séquence de 30 semaines où le vaillant employé prenait tout, sans rien refuser, 112 heures par semaine.



Robert Dutrisac

Difficile à battre. Personne chez ses patrons ne lui dit qu'il travaille trop. Au contraire, ce comportement est encouragé. Sauf de rares exceptions, tous les travailleurs de production à l'usine de Boisbriand font des heures supplémentaires. Les employés de la chaîne travaillent typiquement 50 heures par semaine et les employés chargés de la maintenance se tapent leurs 70 heures.

Malgré les pressions répétées du syndicat, GM refuse d'ajouter substantiellement aux effectifs et surtout de créer un nouveau quart de travail à Boisbriand. Trop cher, nous dit le constructeur. Il en coûte moins cher d'avoir massivement recours aux heures supplémentaires payées à temps et demi que de créer de nouveaux emplois.

Si GM crée des emplois, c'est à son corps défendant, doit-on en déduire. Au Canada, il y avait belle lurette que la multinationale n'avait pas sollicité de curriculum vitae du côté de la production. L'ère est aux licenciements. Mais voilà que GM renoue avec une pratique somme toute normale pour un employeur: embaucher.

GM n'a publié qu'une seule annonce qui lui rapporte 25 000 formulaires d'embauche dûment remplis. L'an dernier, Chrysler Canada avait procédé de la même manière et amassé 11 000 candidatures.

Il faut dire que GM, quand elle recrute, n'est pas trop regardante. Le porte-parole de la compagnie a indiqué que GM recherchait des gens qui présentent des aptitudes («skills») pour la lecture et les mathématiques et qui pensent pouvoir travailler en équipe sur une chaîne de montage. Avec de telles exigences, vous vous ramassez avec une armée de volontaires pour une vraie job à 22 \$ l'heure.

Les 25 000 candidatures, GM avoue qu'elles ne feront pour l'essentiel que garnir ses dossiers. Cette marée humaine qui a envahi Pickering peut aspirer à quelque 300 à 500 postes cette année à l'usine d'Oshawa pour remplacer les travailleurs qui prennent leur retraite. A ce rythme, dans l'hypothèse où seulement la moitié des candidats satisferaient aux exigences (une proportion parfaitement arbitraire, j'en conviens), GM a une provision de main-d'œuvre à Oshawa pour les prochains 25 ans!

Drôle de façon d'embaucher. Absurde, même. En observant leurs pendents nord-américains, les patrons allemands de Mercedes ou de Volkswagen doivent rire dans leur barbe. Quand ils ont besoin de main-d'œuvre, ils s'adressent à d'excellentes écoles de métier. De toute manière, ils peuvent compter sur les nombreux apprentis en formation.

Quels buts poursuivait donc GM avec cette démonstration où chômeurs et détenteurs de McJobs ont couché dehors par un froid sibérien pour une illusoire chance de travailler pour ce géant de l'automobile en perte de vitesse? Difficile à dire.

Chose certaine, en suscitant cette pléthore de candidatures non qualifiées, GM montre à la face du monde et à celles de ses employés qu'on s'arracherait les emplois qu'elle pourrait offrir. Elle montre aussi qu'on n'a pas besoin de qualifications pour travailler sur une chaîne de montage à l'aube du XXI^e siècle. Les gérants d'usine peuvent se retourner vers leurs employés et leur dire: l'augmentation des cadences ne vous plaît pas? Les contremaîtres vous excèdent? Prenez votre trou, il y a des milliers de personnes qui seraient bien contents de prendre votre place. C'est d'ailleurs ce qu'ils ont commencé à faire. A la guerre comme à la guerre.

A Boisbriand, l'usine, citée en exemple à la grandeur de l'Amérique du Nord il n'y a pas deux ans, est maintenant montrée du doigt. Aura suffi un changement de direction à l'usine — chez GM, on relocalise fréquemment les directeurs d'usine, efficaces ou non. On est revenu aux anciennes méthodes dont on disait qu'elles avaient causé la déliquescence du secteur manufacturier en Amérique.

INDEX

- AgendaB7
- Avis publicsB2
- ClasséesA6
- CultureB9
- ÉconomieA5
- ÉditorialA8
- Le mondeA7
- Mots croisésB9
- Les sportsB6

MÉTÉO



Montréal
Nuageux avec bruine
intermittente.
Brumeux. Max: 4



Québec
Un peu de bruine
verglacante.
Max: -3

Détails en A 6

L'ÉCONOMIE

Rogers: entente pour contrôler Unitel



PAGE A 5

LES ACTUALITÉS

Québec: Washington ne bouge pas

PAGE A 4

LE MONDE

Croatie: Tudjman se veut rassurant

PAGE A 7



Des intégristes ciblent une Algérienne de Montréal

SYLVIANE TRAMIER ET SYLVAIN BLANCHARD
LE DEVOIR

Des menaces de mort adressées à une jeune femme algérienne, animatrice de l'émission *Fidèle Algérie* diffusée par la chaîne Télévision ethnique du Québec, soulèvent des questions sur la présence à Montréal d'intégristes musulmans apparentés au Front islamique de salut (FIS) algérien.

Le message laissé le mois dernier sur le répondeur de

Newzika Benmansour fait froid dans le dos: «Putain... salope... tu vas mourir (...) Pourquoi tu travailles à la télévision? (...) Tu es dénoncée... Tu rentreras jamais en Algérie...»

Mme Benmansour a alerté la police, mais les menaces ont continué, venant toujours de la même voix qui promet de lui faire subir le sort de Khalida Messaoudi, figure de proue du féminisme algérien, qui a échappé à un attentat et contre laquelle a été prononcée une condamnation à mort par les intégristes en Algérie.

A la police de la Communauté urbaine de Montréal,

un porte-parole, Paul Vidal, confirme qu'une plainte a bien été déposée par Mme Benmansour et qu'une enquête est en cours.

«L'enquête est dirigée par la section antigang de la division des crimes organisées, mais vient à peine de commencer, précise l'agent Vidal. Il est donc trop tôt pour dire quoi que ce soit.»

Michel Beaudin, responsable des communications au service de police de la CUM, explique que les plaintes de

VOIR PAGE A 10: INTÉGRISTES



Animatrice de l'émission *Fidèle Algérie* diffusée par la chaîne Télévision ethnique du Québec, Newzika Benmansour est régulièrement la cible, depuis quelques mois, de menaces de mort: «Tu vas mourir (...) Tu es dénoncée (...) Tu ne rentreras jamais en Algérie.» La section antigang du SPCUM enquête.

«À la sainte providence»

Conçu pour les besoins d'un village de 10 000 habitants, un hôpital de la banlieue de Grozny dessert la moitié de la population de Tchétchénie

PAULE ROBITAILLE
CORRESPONDANTE DU DEVOIR EN RUSSIE

Ourous-Martani — L'armée russe a recommandé son martellement de la capitale tchétchéne après deux jours d'accalmie et la misère de Grozny s'intensifie au rythme des combats.

À Grozny, il n'y a plus aucun hôpital en activité. Ils sont tous détruits. Au mieux, les sous-sols des anciennes cliniques sont transformés en postes de secours. Des vieux meurent dans leurs caves. Les victimes se comptent par milliers. Les réfugiés seraient au nombre de 400 000.

Le Comité international de la Croix-Rouge, incapable d'avoir des garanties de sécurité, ne s'aventure plus depuis longtemps au centre de Grozny. Ce sont alors des civils qui foncent avec tout leur courage sur les artères principales pour ramener les cousins et cousines pris dans l'enfer de la capitale tchétchéne. Ils se confectionnent des drapeaux blancs sur lesquels ils cousent une petite

croix rouge et partent «à la sainte providence» chercher des blessés ou des cadavres qu'ils balancent sur la banquette arrière de leurs vieilles voitures.

Ensuite, ils filent à toute vitesse, évitant les trous de roquettes et les balles des belligérants, jusqu'à un hôpital de banlieue. Certains de ces valeureux sauveteurs sont eux-mêmes la proie des soldats. Mercredi, les balles d'un franc-tireur ont ravagé la moitié du visage de Khalid, 18 ans. Hier, le jeune homme était étendu sur le côté, et une écuelle de fer recueillait le sang qui s'égouttait de son visage.

À l'hôpital d'Ourous-Martani à 30 kilomètres de Grozny, ils sont plusieurs civils et combattants victimes des francs-tireurs et des roquettes. L'endroit est débordé. Ici, il y a 250 lits pour 300 patients. Certains couchent sur les divans des salles de séjour. Ils sont souvent six dans une petite pièce envahie par les parents et les amis.

VOIR PAGE A 10: GROZNY

VOIR AUSSI EN PAGE A 7

■ Moscou envoie de nouvelles troupes



-0,33

70,55¢ US



+0,5%

8,5%

Attaque sur les valeurs canadiennes

La dette sème la panique chez les investisseurs étrangers

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Journée éreintante pour les titres canadiens, tant en Europe que de ce côté-ci de l'Atlantique, alors qu'une augmentation salée des taux administrés par les banques canadiennes, combinée à plusieurs interventions de la Banque du Canada, n'aurait pas empêché le dollar canadien de terminer la séance en affichant une perte prononcée de 33 centièmes pour se fixer à 70,55 cents américains.

Tout ce qui porte la marque du Canada est passé dans la moulinette des spéculateurs comme celle des investisseurs: ■ le taux préférentiel des banques a été majoré de 50 centièmes, à 8,50%; ■ la Banque Royale a commandé une progression allant de 25 à 75 points, selon les termes, de ses taux d'intérêt. L'hypothèque d'un an fermée, par exemple, est à 10%. Toutes les institutions l'ont imitée; ■ la Banque du Canada aurait d'ores et déjà fait écho au maintien prévisible de la pression sur les titres canadiens en établissant sa prime sur le taux au jour le jour à l'intérieur d'une fourchette variant entre 6,25% et 6,75%; ■ l'indice TSE 300 de la Bourse de Toronto a perdu 33 centièmes pour finir la journée à 4152,73 points; ■ si la tendance observée hier en début de soirée se maintient jusqu'au mardi 17 janvier, alors la Banque du

VOIR PAGE A 10: ATTAQUE

LES ACTUALITÉS

Urgences Santé: les ambulanciers rencontrent le ministre

PAGE A 3

Confiants dans l'avenir économique, inquiets du climat politique

Les gens d'affaires ne voient plus de corollaire entre politique et économie

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Les gens d'affaires ne voient plus de corollaire entre le climat politique et les conditions économiques. Tout en s'avouant très préoccupés par le climat politique québécois, ils ont grandement confiance dans l'avenir économique. Ils sont à la fois inquiets et optimistes.

Selon un sondage réalisé par le Conseil du patronat du Québec auprès de ses membres, 63 % des leaders des grandes entreprises estiment que le contexte politique est «mauvais ou très mauvais». Et 77 % prédisent sa détérioration.

Dans un même temps, 63 % considèrent que les conditions économiques sont «très bonnes ou bonnes», alors que 36 % prévoient leur amélioration.

VOIR PAGE A 10: AVENIR

À ce prix-là, tout le monde peut être en affaires.



49⁹⁵\$ par mois

LE PLAN 50/50

minutes de temps d'antenne gratuit par mois cents la minute de temps d'antenne supplémentaire

Temps d'antenne gratuit les week-ends / 1^{er} mois d'appels gratuits* (contrat de 36 mois)

OFFRE BONI :

- Frais de branchement **gratuits** (économie de 60 \$)
- 6 mois **gratuits** de facturation détaillée par code (économie de 41,70 \$)
- 6 mois d'accès **gratuit** au centre de messages (économie de 29,70 \$)



Offre spéciale : téléphone cellulaire Nokia 100 à **129⁹⁵\$**

Bell Mobilité

Enfin libre

1 800 667-0123



Offre boni aussi valide pour toute nouvelle activation sous contrat minimum de 12 mois excluant les forfaits Liberti, Contact essentiel, Bronze et Plan partenaire. Sous réserve de l'approbation de crédit. Taxes, frais d'interurbain, frais d'abonnés itinérants et options additionnelles en sus. Frais annuels d'accès au réseau en sus. Disponible chez les agents participants jusqu'à épuisement des stocks. L'agent peut vendre à moindre prix. L'offre se termine le 28 février 1995. *Appels locaux seulement.

CENTRES DE COMMUNICATION PERSONNELLE

Montréal
Cellcom Montréal
Tél.: (514) 739-7777

Cellular One
Tél.: (514) 385-0770

Centre du Téléphone Mobile Montréal-Est
Tél.: (514) 729-2020

Montréal - centre-ville
Bell Mobilité La Cathédrale
Tél.: (514) 284-0284

St-Hubert
Centre du Téléphone Mobile Rive-Sud
Tél.: (514) 926-2020

CENTRES CELLULAIRE PLUS

Boucherville
National Expert
Tél.: (514) 949-1000

Dollard-des-Ormeaux
La Boutique Électronique
Tél.: (514) 684-6846

Drummondville
Rochefort Radio T.V. inc.
Tél.: (819) 478-5178

Granby
Audiotec
Tél.: (514) 378-3618

Laval
Cellcom Laval
Tél.: (514) 629-7777

Longueuil
Slimtel
Tél.: (514) 463-0565

Montréal
Centre du Téléphone Mobile
Tél.: (514) 274-9366

Locatel ltée
Tél.: (514) 735-3000

Montréal - centre-ville
Peel Mobilité inc.
Tél.: (514) 288-7335

Repentigny
Communication Idéale
Tél.: (514) 585-2847

Sherbrooke
Cellulaire Flamand inc.
Tél.: (819) 823-9994

St-Hubert
Radio Communication Cellulaire
Tél.: (514) 676-9919

Trois-Rivières Ouest
Reynolds Radio inc.
Tél.: (819) 376-6849

Victoriaville
Communication Victoriaville
Tél.: (819) 758-7471

Ville St-Laurent
La Boutique Communication
Tél.: (514) 335-2355

Stéreo Plus participants

LE DEVOIR

LES ACTUALITÉS

Une seconde vie pour 7000 tonnes de fripes

Les ateliers les Recycleurs ouvrent leurs nouveaux locaux rue Fullum

RACHEL DUCLOS
LE DEVOIR

Les ateliers les Recycleurs, spécialisés dans le recyclage de vêtements, inaugureront hier de nouveaux locaux qui vont permettre la création de 90 emplois et donner, cette année seulement, une seconde vie à 7000 tonnes de fripes.

Les ateliers les Recycleurs, qui occupent deux étages d'un immeuble industriel de la rue Fullum, répondent à une demande sans cesse grandissante. En effet, des villes de toute la province, de Jonquières à Trois-Rivières, cherchent à écouler les vêtements usagés de leurs citoyens plutôt que de les enfouir. Les Recycleurs vont les cueillir et, grâce à eux, les vêtements qui ne sont plus de la dernière mode prennent le chemin de l'Europe de l'Est ou de l'Afrique. Ceux qui sont tachés ou troués sont triés, puis décomposés en fibres pour en faire du fil ou du rembourrage de tapis.

Grâce à une subvention de 245 000 \$ de la Société québécoise de récupération et de recyclage, et à une garantie de prêt de 145 000 \$ du gouvernement provincial, les ateliers les Recycleurs ont pu doubler la surface de leurs locaux et acheter de nouveaux équipements, dont une déchiqueteuse et un convoyeur.

L'organisme sans but lucratif s'est donné une autre mission: l'intégration au marché du travail d'assistés sociaux de longue date ou de nouveaux arrivants qui ne parlent ni le français ni l'anglais ou qui n'ont jamais travaillé. L'an dernier, 600 personnes ont travaillé aux ateliers les Recycleurs. La majorité ont été payés par des programmes gouvernementaux comme EXTRA et PAIE.

Ils sont 190 à travailler à la fois, dont 30 permanents, auxquels s'ajoutent les 90 nouveaux. Ils classent les vêtements par couleur, par type de tissu: laine, acrylique, coton ou autre, enlèvent les boutons et les fermetures-éclair, etc. Le Québec produit chaque année 160 000 tonnes de déchets textiles.

Les employés sont la plupart du temps engagés dans le cadre d'un programme EXTRA, qui les habite régulièrement au travail. Ceux qui le désirent peuvent ensuite continuer avec un programme PAIE. Un peu plus du tiers le font, tandis que les autres abandonnent, pour cause de maladie, de problèmes personnels ou sans raison apparente. «Quand nous les recevons, souligne Serge Emond, directeur général adjoint, la plupart ne seraient pas employables ailleurs.» 60 % de ceux qui débutent le programme PAIE le terminent. Du nombre, un peu plus de 10 % réussissent à trouver ensuite un emploi ailleurs. Les Recycleurs considèrent que ce taux est insuffisant. Aussi comptent-ils cette année développer un programme de formation parallèle qui consisterait, entre autres, en des techniques de recherche d'emploi.

Les Recycleurs doivent s'adapter à leurs employés. Ainsi, à tous les débuts de mois, la production est ralentie. C'est le «syndrome du début de mois», activé par l'arrivée du chèque d'aide sociale. «Ils nous appellent la veille pour dire qu'ils sont malades, puis ils nous rappellent le premier du mois, dit en souriant Roland Pedneault, relationniste. Mais plus ils avancent dans leur stage, plus ils prennent l'habitude du travail et le syndrome diminue.»

A leurs débuts en 1988, les Recycleurs réparaient des vieux meubles et des appareils ménagers. Un jour, ils ont entendu parler que quantité de vêtements étaient enfouis dans les dépotoirs municipaux de la province.

A l'aide d'une déchiqueteuse trouvée aux rebuts, ils ont commencé, en 1990, à récupérer et à recycler les vêtements. «Nous pouvions ainsi donner du travail à plus de gens avec des moyens très simples», indique Claude Papiou, président du conseil d'administration. Le recyclage des meubles et appareils ménagers a donc rapidement été abandonné.



La prison du mauvais temps: dans la région de Montréal, seulement quelques accrochages. À Québec, c'était une autre histoire.

Moche, cette bordée

À Montréal, la neige est devenue fine pluie verglaçante; à Québec, l'hiver est resté lui-même

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

La tempête qui s'est abattue hier sur le Québec aura finalement causé beaucoup plus de peur... et d'inconvénients que de mal.

À Montréal, il est tombé environ 11 cm de neige dans la nuit de mercredi à jeudi. Les précipitations n'ont cessé qu'en matinée, mais l'équipe de déneigement du service des travaux publics de la Ville déblayait et saupoudrait de calcium les 2000 km de routes et les 3200 km de trottoirs de la métropole depuis quelques heures déjà.

La Sûreté du Québec a signalé quelques accidents mineurs impliquant parfois deux ou trois véhicules. Comme c'est la coutume dans ces circonstances, ce fut une longue et pénible épreuve pour franchir les ponts pour les automobilistes.

Dans la région de l'Outaouais, comme dans celles de Trois-Rivières et du Bas-Saint-Laurent, les policiers de la Sûreté du Québec signalaient quelques légers accrochages. C'était le mège constat partout: «circulation lente et chaussée extrêmement glissante». Une seule route a été fermée, la 216 entre Buckland et Saint-Philémon, en Beauce.

Québec aura cependant été à la hauteur de sa réputation «d'agglomération urbaine la plus enneigée de la planète». Au moment de mettre sous presse, il était déjà tombé 15 cm de neige sur la Vieille Capitale. La Sûreté du Québec signalait pas moins de 34 accidents de la route, dont cinq avec blessés légers. On ne compte cependant plus les sorties de route.

Comme les chauffeurs d'autobus de la Société de transport de la Communauté urbaine de Québec (STCUQ) sont toujours en grève, les compa-

gnies de taxis ont roulé sur l'or. L'Association coopérative des taxis a reçu hier plus de 800 appels, comparativement à 600 quand les cieux sont plus cléments.

L'an dernier, à pareille date, deux tempêtes avaient déjà frappé le Québec. La première avait couvert la province d'un manteau blanc de 25 cm. Entre le début de l'hiver et le mois de janvier, Montréal avait reçu plus de 120 cm de précipitations. Cette année, il n'est tombé qu'un mince 78 cm pour la même période.

Dame Nature risque de se montrer plus capricieuse au cours des prochains jours. Hier, en début de soirée, une fine pluie verglaçante s'abattait sur le macadam de la métropole, en dépit d'une température de -11 °C.

Une pluie verglaçante à une température sous le point de congélation? C'est que la masse d'air froid qui flotte au-dessus de la ville est si mince que les gouttelettes d'eau — en provenance d'une masse d'air chaud située à une altitude plus élevée — n'ont pas le temps de geler avant de frapper le sol. Mais au contact d'une surface frigorifiée à -11 °C, ces gouttelettes gèlent. Ainsi naît la pluie verglaçante. Et l'on devrait en recevoir davantage au cours des prochains jours.

Selon Environnement Canada, un front chaud en provenance de l'Etat du Vermont devrait traverser la frontière canado-américaine et provoquer un réchauffement graduel des températures au cours de la nuit.

Les poltrons qui ne veulent pas affronter ces intempéries et qui désirent s'enlever vers des destinations plus accueillantes n'ont pas à s'inquiéter, les aéroports de Montréal n'ont point souffert de intempéries jusqu'ici. Cinq à six vols ont tout au plus été annulés à Dorval en matinée.

Reprise du travail à Urgences Santé

Les ambulanciers avaient rendez-vous avec le ministre

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Après 24 heures de débrayage illégal, les techniciens ambulanciers d'Urgences Santé de la région Montréal-Centre ont finalement accepté de retourner au travail, hier midi, après avoir obtenu un entretien avec le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon.

Il aura fallu cet engagement du ministre Rochon pour stopper ce débrayage spontané qui a duré près de 24 heures en dépit de l'ordre de retour au travail décrété par le Conseil des services essentiels (CSE) vers minuit mercredi soir. Et cela, parce que quatre de leurs collègues ont été suspendus sans salaire pour avoir tardé de répondre à un appel d'urgence.

Au moment d'aller sous presse, une rencontre avait lieu à Québec entre le ministre Rochon, les représentants du syndicat des ambulanciers (RETAQ), le président de la CSN, Gérard Larose, et la direction d'Urgences Santé pour tenter de dénouer cette nouvelle crise.

De son côté, le président du Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec (RETAQ), Claude Lemay, espérait que le ministre intervienne dans le cas des quatre techniciens suspendus et étudie l'ensemble des problèmes qui minent les relations de travail à Urgences Santé. Le RETAQ réclame aussi la tenue d'une enquête élargie sur les services d'Urgences Santé, compte tenu des décès survenus récemment à la suite de délais de réponse indus et de bris mécaniques des ambulances. Le député libéral Pierre Marsan, critique de l'opposition en matière de santé, a fait la même demande, hier, à Québec.

Au terme d'une assemblée syndicale houleuse, environ 200 ambulanciers d'Urgences Santé ont finalement endossé hier avant-midi une proposition syndicale de retour au travail, tel qu'ordonné par le Conseil des services essentiels.

De son côté, le p.-d.g. d'Urgences Santé, Maurice Charlebois, a confirmé hier après-midi qu'après une nuit de grève, tous les employés étaient de retour au travail vers 13 heures. «Ces événements n'ont donné lieu à aucun incident déplorable, mais il y a eu beaucoup d'inquiétude et de nervosité», a-t-il insisté.

Urgences Santé n'a nullement l'intention de revoir la suspension des quatre ambulanciers réprimandés. «Lorsqu'il y a un appel pour un arrêt cardiaque, on ne perd pas son temps à discuter. Nous sommes un service d'urgence», a tranché M. Charlebois.

Ce dernier nie d'ailleurs la version syndicale à l'effet qu'une seule des équipes de travail, terminant une journée de 16 heures, a tardé à répondre à l'appel. «Aucun des quatre employés concernés n'était en temps supplémentaire, a-t-il dit, et il restait 25 minutes avant la fin du quart.»

Convoqué à Québec par le ministre Rochon, hier soir, M. Charlebois traçait en après-midi un portrait sombre du climat à Urgences Santé. «Il y a une crise de confiance chronique entre l'administration et les employés, a-t-il tranché. Il faut se faire confiance, mais ce n'est pas par des coups de force qu'on va y parvenir.» En dépit des ratés des dernières semaines — trois décès au terme de bris d'ambulances ou de délais indus —, Urgences Santé soutient que la population peut avoir pleinement confiance en la qualité de ses services. Selon le syndicat, un autre cas de décès serait survenu mardi 11 janvier. Après trois appels au 911, un homme malade n'aurait obtenu une ambulance qu'une heure plus tard et serait décédé d'un arrêt cardio-respiratoire en cours de transport.



Jean Rochon

avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
Régie des alcools, des courses et des jeux		
BUFFET CITÉ HONG KONG INC. Buffet Cité Hong Kong Inc. 1605, rue Dollard LaSalle Dossier: 1157-213	1 Restaurant pour vendre	1611, rue Dollard LaSalle
OUHABI, Khadija Café Bar Casablanca 7391, boul. St-Laurent Montréal Dossier: 229-609	1 Licence d'exploitation de site d'appareils de loterie vidéo	7391, boul. St-Laurent Montréal
La Brasserie Seigneuriale Inc. 1930, rue McIntosh Saint-Bruno-de-Montarville (Qc) J3V 6A4	Demande de permis de brasserie	135-D, chemin du Tremblay Boucherville (Qc)
3067416 CANADA INC. Ristrante Il Forno 3100, Masson Montréal Dossier: 195-313	2 Restaurants pour vendre	3100, Masson Montréal
ASSOCIATION DES ETUDIANTS DU COLLEGE MACDONALD Mc Gill Université Centre du Centenaire 2111 Lakeshore P.O. Box 202 Ste-Anne-de-Bellevue Dossier: 355-768	Addition d'autorisation de spectacles dans 1 Bar avec danse (suite à cession)	2111 Lakeshore Ste-Anne-de-Bellevue
LE CLUB-RESTAURANT LIBANAIS INC. Le Club-Restaurant Libanais Inc. 40, Jean-Talton Est Montréal Dossier: 412-700	Permis additionnel 1 Bar	40, Jean-Talton Est Montréal
CLUB DE BILLARD LE PATRIOTE INC. Club de Billard Le Patriote Inc. 215, St-Laurent, Suite 210 St-Eustache Dossier: 599-522	Permis additionnel 1 Bar	215, St-Laurent, Suite 210 St-Eustache
ESPACE GO INC. Théâtre Espace Go 4890, boul. St-Laurent Montréal Dossier: 1157-312	1 Bar dans Théâtre	4890, boul. St-Laurent Montréal
2617-1108 QUEBEC INC. Bar Sexe Mania 2683, Ontario Est Montréal Dossier: 321-646	1 Licence d'exploitation de site d'appareils de loterie vidéo	2683, Ontario Est Montréal
LA NUIT EN FOLIES INC. La Nuit en Folies Inc. 1285, rue Amherst Montréal Dossier: 678-292	1 Restaurant pour vendre	1285, rue Amherst Montréal
LA COMMUNAUTÉ HELLENIQUE DE MONTRÉAL La Communauté Hellenique de Montréal 5777, ave Wilderton Montréal Dossier: 1157-759	1 Bar	5777, ave Wilderton Montréal 5903.113
9010-9919 QUEBEC INC. Restaurant Nickels 256, De Clèves Laval Dossier: 1157-189	2 Restaurants pour vendre dont 1 sur terrasse	5252, Côte des Neiges Montréal
9005-3513 QUEBEC INC. Restaurant Nickels 256, De Clèves Laval Dossier: 1157-205	2 Restaurants pour vendre dont 1 sur terrasse	7333, Newman LaSalle

La souveraineté sur Internet?

LE DEVOIR

Québec — Le Comité national des jeunes du Parti québécois a recommandé hier au gouvernement, qui n'y est pas réfractaire mais en étudie la faisabilité, d'instituer une commission de consultation sur la souveraineté sur Internet. Internet est un réseau de communications par ordinateur, que l'on appelle souvent à l'autoroute électronique, auquel ont accès une faible proportion de Québécois. Mais le président des jeunes péquistes, Eric Bédard, estime que si Québec veut ouvrir la discussion sur la souveraineté le plus largement possible, il ne doit se priver d'aucun moyen. Cela permettrait également au gouvernement d'entrer de plain-pied sur l'autoroute électronique, que l'on présente dans les milieux gouvernementaux comme une voie de relance de l'économie.

Le premier ministre ontarien Bob Rae a son adresse Internet. Ce réseau comporte plusieurs groupes de discussions auxquels les abonnés peuvent participer à distance par ordinateur.

La commission électronique serait en fait une adresse à laquelle les citoyens pourraient faire parvenir par ordinateur leurs commentaires sur l'avant-projet de loi, comme d'autres le feront en présentant des mémoires en région. Le Comité national des jeunes du PQ a lui-même une adresse sur Internet. Il va sans dire que l'ouverture d'une commission électronique rejoindrait en priorité les jeunes, friands de ce genre d'instrument.

En outre, le prochain grand rassemblement des jeunes péquistes, du 24 au 26 mars, à Saint-Hyacinthe, aura principalement pour thème (outre la souveraineté, bien sûr) l'autoroute de l'information.

DEPUIS 1892
AGENTS DES BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD
AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL QUÉBEC H2Y 3K2
Fax: (514) 945-7674 Tél.: (514) 981-0444
La maîtrise des intangibles

RÉSULTATS
oto-québec

Tirage du 95-01-11

649

3 5 10 28 41 47

Numéro complémentaire: **42**

GAGNANTS	LOTS
6/6	4 550 791,70 \$
5/6+	2 330 475,00 \$
5/6	283 1 868,40 \$
4/6	15 105 67,10 \$
3/6	283 394 10,00 \$

Vente totale: **16 089 497,00 \$**
Prochain gros lot (approx.): **10 000 000,00 \$**
Prochain tirage: **95-01-14**

Extra

Tirage du 95-01-11

NUMÉROS	LOTS
764663	100 000 \$
64663	1 000 \$
4663	250 \$
663	50 \$
63	10 \$
3	2 \$

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

AVIS

Assemblée régulière publique du Conseil d'administration

Soyez informé que le Conseil d'administration de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal tiendra sa première assemblée régulière publique de l'année 1995 comme suit :

Date : **Le mercredi 18 janvier 1995**

Heure : **19 h 30**

Endroit : **Siège social de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal! Centre de conférences Accueil principal - Niveau 1 800, rue de La Gauchetière Ouest Montréal (Québec)**

(Angle des rues University et de La Gauchetière, station de métro Bonaventure, autobus lignes : 38 — Ville-Marie, 61 — Wellington, 107 — Peel et 168 — Cité-du-Havre)

Parmi les points à l'ordre du jour de cette assemblée, nous soulignons les suivants :

- Adoption du calendrier des assemblées régulières publiques pour l'année 1995.
- Nominations au Comité de vérification et au Comité des Finances.
- Adjudication de divers contrats.

N.B. : En plus des sujets inscrits à l'ordre du jour, une période de temps est spécifiquement réservée aux questions du public.

Pour poser des questions, les intervenants doivent s'inscrire entre 19h15 et 19h 30.

L'assistant-secrétaire

Gérald Blais
Gérald Blais



Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal

• LES ACTUALITÉS •

Washington rajuste le tir

Sa position face au Québec n'a pas changé, quoi qu'en dise Peter Tarnoff

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Washington — Le département d'État a fait valoir hier que la politique américaine vis-à-vis la séparation du Québec n'avait pas changé, en dépit de commentaires du sous-secrétaire d'État américain aux Affaires politiques, Peter Tarnoff, qui pourraient être interprétés autrement.

Au cours d'une séance d'information destinée aux journalistes étrangers mercredi, M. Tarnoff a affirmé que les États-Unis étaient «un ferme partisan d'un seul Canada». La ligne officielle serinée par l'administration américaine en réponse à toute question portant sur l'avenir du Québec se veut un peu plus neutre: «Nous bénéficions d'excellentes relations avec un Canada fort et uni. Il appartient aux Canadiens de décider de l'avenir politique du Canada.»

Cette formule est à ce point invariable que les spécialistes des relations canado-américaines ont fini par la qualifier de «mantra».

Hier, une porte-parole du département d'État, Christine Shelly, a profité de la séance d'information quotidienne du département pour réitérer ce «mantra» et soutenir que la déclaration de M. Tarnoff ne constituait pas un changement dans la politique américaine vis-à-vis le séparatisme québécois.

Un spécialiste américain des questions canado-américaines, Joseph Jockel, directeur du Projet Canada au Centre d'études stratégiques et internationales de Washington, a expliqué que les hauts fonctionnaires du département d'État, comme M. Tarnoff, ne passaient pas tout leur temps à réfléchir sur les relations entre le Canada et les États-Unis. Lorsqu'interrogés à brûle-pourpoint à ce sujet, ils n'ont pas nécessairement le mantra en tête, et disent ce qu'ils pensent réellement, et ce que pense probablement le département d'État: ils espèrent ardemment que le Canada restera uni.

M. Jockel, également professeur invité à l'Université John Hopkins, a soutenu qu'officiellement, le département d'État voulait absolument s'en tenir à la position actuelle, au «mantra», et ne pas s'ingérer dans le débat.

Un événement peut cependant modifier cette situation, a-t-il poursuivi: la visite du président américain Bill Clinton à Ottawa les 23 et 24 février prochains.

La politique des États-Unis vis-à-vis la question constitutionnelle québécoise passera alors aux plus hauts niveaux de l'administration américaine, a-t-il expliqué. Le président et ses plus hauts conseillers devront s'asseoir pour décider de la position à adopter.

La dette du Canada atteindra mille milliards \$ en 1996

Ottawa (PC) — La dette publique totale du Canada franchira le cap du billion de dollars au début de l'année 1996, selon les prévisions de l'Institut Fraser.

Ce boulet financier, qui comprend les dettes accumulées du gouvernement fédéral, des provinces et des municipalités au pays, est tel qu'il place le Canada dans le même bateau que les pays du Tiers-Monde au chapitre de l'endettement public par rapport au produit intérieur brut.

«Notre dette totale est si imposante que le Canada peut faire face à une crise financière majeure à tout moment. Et tout indique que l'état de nos finances publiques ne va pas s'améliorer au cours des prochaines années», a déclaré Robin Richardson, directeur du Centre international d'étude de l'endettement public de l'Institut Fraser.

Au 31 mars 1994, la dette publique totale du Canada s'élevait à 857,3 milliards \$, ce qui représente 120,6 % du produit intérieur brut du pays.

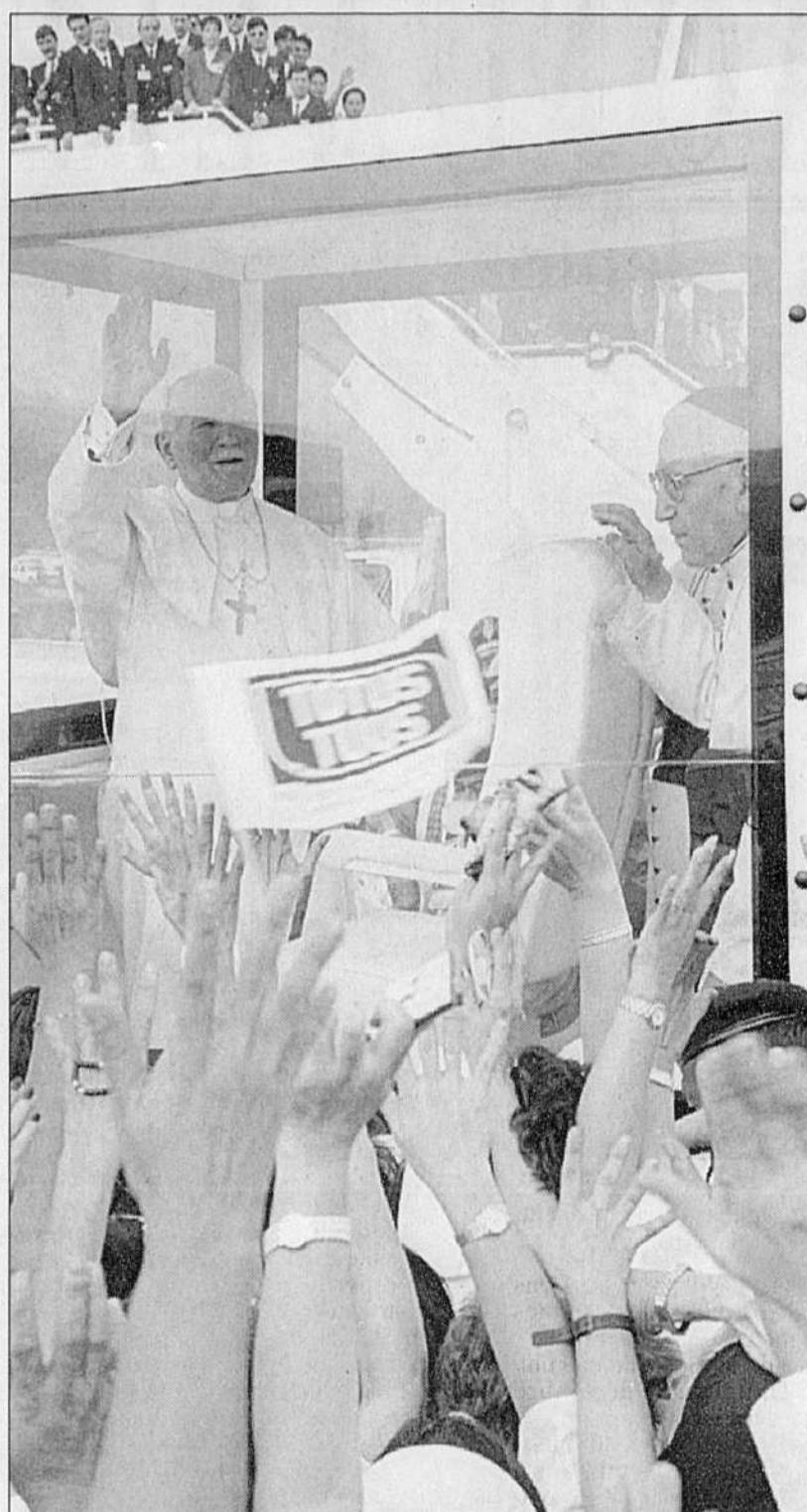
La part du gouvernement fédéral atteignait 595,3 milliards \$, celle des provinces frisait les 230 milliards \$ tandis que l'ensemble des municipalités canadiennes devaient 22,4 milliards \$.

Par comparaison, la dette totale des États-Unis représente 32 % de leur produit intérieur brut.

«Il ne fait aucun doute que nous avons rejoint les pays du Tiers-Monde tels le Burundi et le Maroc au chapitre de l'endettement public, mais pas en ce qui a trait au niveau des revenus», a ajouté M. Richardson, qui a mené une étude comparative approfondie de l'endettement de la plupart des pays.

La dette accumulée du gouvernement fédéral était de 508 milliards \$ au 31 mars 1994. M. Richardson a ajouté à cette somme toutes les obligations financières d'Ottawa (dettes des sociétés d'État, les sommes qui doivent être versées dans les régimes de pension des employés du gouvernement, etc.) afin de calculer l'endettement global d'Ottawa. Il a fait la même chose dans le cas des provinces et des municipalités.

Selon M. Richardson, le prochain budget qui déposera en février le ministre des Finances, Paul Martin, sera crucial. Le ministre Martin devra coûte que coûte démontrer aux investisseurs étrangers qu'Ottawa est en voie de reprendre le contrôle de ses finances.



Le pape Jean-Paul II, à bord de sa papamobile, salue la foule en quittant le vieil aéroport international de Manille. L'air fragile et fatigué, le pape est arrivé aux Philippines hier. Il visitera quatre pays au cours de cette tournée de l'Asie et de l'Océanie.

Un million de Philippins acclament Jean-Paul II

Manille (Reuter) — Un million de Philippins ont descendu hier acclamer le pape Jean-Paul II dans les rues de Manille, première étape d'un périple de 11 jours en Asie et en Océanie, le 63^e déplacement à l'étranger de son pontificat.

«Depuis longtemps, j'attendais de fouler à nouveau le sol philippin. Les Philippins ne sont jamais loin de mon esprit et de mon cœur et j'embrasse chacun d'eux avec estime et affection», a déclaré le souverain pontife à son arrivée.

Le chef du Vatican s'était rendu pour la première fois dans le seul pays d'Asie à majorité catholique en 1981, du temps de la dictature de feu Ferdinand Marcos. Il y a été accueilli cette fois-ci par Fidel Ramos, premier président protestant élu de l'archipel.

Devant la nonciature, où il réside, une foule dense s'était massée en scandant «Pape Jean-Paul II, nous t'aimons» jusqu'à ce que le Saint-Père paraisse au balcon pour la bénédiction prononçant quelques mots couverts par un tonnerre d'applaudissements.

Plus de 20 000 hommes des forces de sécurité philippines ont été mobilisés pour assurer la sécurité du pape. Rien n'avait été laissé au hasard sur le trajet emprunté par sa «papamobile» dans la capitale et la police a arrêté parmi la foule un homme armé qui se prétendait membre des forces de sécurité mais n'a pu le prouver.

Mercredi, le président Ramos avait annoncé l'arrestation de deux hommes dont il a affirmé qu'il présentait une menace pour le souverain pontife. Mais les autorités n'ont fourni depuis que peu de détails sur cette affaire.

La voyage du pape aux Philippines, à l'occasion du quatrième centenaire

de la présence organisée de l'Église dans l'archipel, culminera avec une messe en plein air, dimanche, dans un parc de la capitale, où plus d'un million de fidèles sont attendus.

L'étape suivante de cette première tournée du pape depuis son opération au col du fémur, l'an dernier, voyage qui est aussi, avec un itinéraire de 33 500 km, son plus long depuis 1989, l'em mènera en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en Australie et au Sri Lanka.

Cette dernière étape, dans un pays où le bouddhisme est bien implanté, promet d'être plus mouvementé pour le chef des 900 millions de catholiques qu'aux Philippines, où 85 % des 65 millions d'habitants sont fidèles à Rome.

Les bouddhistes de l'île lui reprochent d'avoir, dans son livre *Entrez dans l'espérance*, présenté le bouddhisme comme un système très largement athée et jugent insuffisant qu'il ait, pour tenter de calmer les choses, affirmé publiquement mardi qu'il éprouvait de l'estime pour leur religion.

Agé de 74 ans, le pape a connu ces deux dernières années des problèmes de santé et il a éprouvé hier quelque difficulté à descendre la passerelle de son avion. Lors du vol l'emmenant à Manille, il a plaisanté à ce sujet avec les journalistes: «Comme vous voyez, j'utilise une canne. C'est pour frapper les gens qui sortent du droit chemin, et peut-être même certains journalistes.»

Par ailleurs, l'épiscopat français a annoncé hier à Paris que le pape se rendra en France en 1996, à Reims (est), Tours (centre) et Sainte-Anne d'Auray (ouest), ainsi qu'en 1997, à Paris, pour la prochaine Journée mondiale de la Jeunesse.

Garon lancera en mars les états généraux sur l'éducation

Pour leur organisation, il veut recourir aux services de l'équipe qui prépare les commissions référendaires

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Le ministre de l'Éducation, Jean Garon, entend commencer la préparation des états généraux sur l'éducation en mars: il prévoit un échéancier «serré» qui lui permettra de terminer l'exercice avant la fin de 1995, et pour l'organisation de l'événement il a demandé au premier ministre Parizeau de bénéficier de la même équipe qui prépare le travail des commissions régionales sur le projet de souveraineté.

Cette équipe pourrait travailler avec le ministre à la tenue de débats publics, ouverts et ancrés dans la réalité régionale.

Dès mars prochain, explique en effet le ministre, un groupe de travail recueillera de l'information pour rédiger «en quelques semaines» un document de réflexion qui servira de base de discussion. Par la suite, le ministre aimera organiser des sommets régionaux sur l'éducation, qui se clôtureront par un sommet national. «Il faut finir tout ça en 1995, parce que si on continue la démarche jusqu'au printemps 1996, ajoutez-il, on retarde d'un an l'application de nouvelles mesures. 1995 doit être l'année de l'éducation.»

Par ailleurs, le ministre Garon a poursuivi hier sur la lancée des propos qu'il a tenus cette semaine au quotidien *La Presse*, alors qu'il s'interrogeait publiquement sur le rôle et la pertinence des commissions scolaires.

M. Garon a tout fait pour ne pas jeter de l'huile sur le feu, hier; cepen-

dant, tout en niant remettre en question l'existence des commissions scolaires, il n'a strictement rien dit en faveur de leur rôle.

«Cela fait 30 ans qu'on tient des débats de structures au Québec, explique-t-il, et il est temps de tenir un vrai débat de fond. Il faut d'abord tenir un débat fondamental sur ce que devrait être l'école, et à quels besoins elle devrait répondre. Aux états généraux, c'est le peuple qui parle, ce ne sont pas les bonzes. Les structures viendront après.»

«Avec la politique de la dernière école de village, nous avons pris l'engagement d'une école plus proche du quartier, de la municipalité, continue-t-il. Si la population voit l'école comme un milieu de vie plus proche de la municipalité, elle le dira. Les consensus qui se dégageront des états généraux auront une grande légitimité.»

Pour M. Garon, il semble donc qu'on puisse «brasser la cage» des actuelles structures du réseau scolaire, y compris les commissions scolaires. Si, à l'occasion des états généraux, les parents font valoir qu'ils n'ont pas besoin des commissions scolaires, quelle sera l'attitude du ministre? «Ce sera alors le consensus (...) mais ce n'est pas à moi de le déterminer», conclut-il.



Jean Garon

Gaz Métro fera école

Garon veut multiplier les projets de formation professionnelle en entreprise

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

D'ici septembre prochain, le ministre de l'Éducation Jean Garon espère annoncer «au moins une dizaine» d'ententes écoles-entreprises sur la formation professionnelle, puisque l'avenir, soutient-il, c'est de «tenir la formation dans des équipements d'entreprise».

De passage à Boucherville, hier, M. Garon a signé une entente avec Gaz Métropolitain permettant à cette dernière d'offrir à son centre de formation un nouveau cours de «réparation d'appareils de gaz naturel».

Le programme d'enseignement de 480 heures, ouvert aux étudiants de la fin du secondaire ainsi qu'aux adultes, permettra de former un minimum de 45 nouveaux techniciens par année, qui recevront une attestation professionnelle du ministère.

Pour M. Garon, la formation professionnelle doit donc de plus en plus passer par la collaboration des entreprises avec le milieu scolaire et, parmi la dizaine de nouvelles ententes qu'il espère signer d'ici l'automne, il aime-

rait particulièrement voir des entreprises «du domaine de l'aérotechnique en faire plus», dit-il.

Le nouveau cours, dispensé dans les locaux de Gaz Métropolitain, est placé sous la responsabilité de la Commission scolaire Jérôme-Le-Royer, même si le territoire de cette dernière n'englobe pas la municipalité de Boucherville. Le commissaire André Bélisle, de Jérôme-Le-Royer, a fait valoir hier qu'il en aurait coûté deux millions et demi de dollars à une commission scolaire pour mettre elle-même en place de telles installations, alors que l'entente permet de s'en tirer pour environ 70 000 \$ par groupe d'élèves.

«Une bonne affaire pour tout le monde, donc. Le corps professoral est constitué de formateurs de l'entreprise, bien au fait des exigences du métier. Pour le ministre, cette main-d'œuvre «mieux formée nous rend plus compétitifs».

«On revient ainsi à l'époque où les techniciens étaient formés par les maîtres sur les lieux de travail, ajoute-t-il. Nous avons perdu ça de vue, la formation professionnelle est devenue trop théorique.»

Un enfant de onze ans décide d'aller rejoindre Kurt Cobain

Un jeune garçon de onze ans de l'île d'Orléans, Simon Nolin, s'est suicidé mardi sous prétexte qu'il voulait rejoindre l'ancien chanteur de Nirvana, Kurt Cobain, qui s'est également suicidé au printemps dernier. Le jeune Simon était connu pour avoir beaucoup d'amis. Dans une notice nécrologique publiée dans *Le Soleil*, la mère du jeune homme, Huguette Giroux, a mis en garde les autres enfants de cet âge contre cette sorte de «musique négative».

Le jeune Simon s'est pendu au sous-sol du domicile familial peu après son retour de l'école. Il a été découvert par son père. La note que l'on a trouvée près de lui portait les mots suivants: «Je me tue pour Kurt.» Ses parents estiment qu'il a fait ce geste sur un coup de tête. «Ce chanteur nous l'a volé», a dit sa mère. Au mois d'octobre dernier, trois Québécois s'étaient suicidés en Colombie-Britannique, en évoquant également le nom du chanteur de Nirvana.

Carnaval de Québec: un modeste volet culturel

SERGE LAPLANTE
LE DEVOIR

Québec — La direction du Carnaval de Québec a dévoilé, hier, en présence du frileux Bonhomme (première remarquée, «l'arrivée» dans son «royaume» s'est faite, dimanche dernier, bien au chaud à l'intérieur d'un centre commercial), le bien modeste volet culturel de sa programmation.

Un volet qui regroupe une vingtaine d'activités, censées, selon son directeur Philippe Côté, nous faire «découvrir l'art sous toutes ses formes». Mais deux événements en constituent, encore cette année, les principaux pôles d'attraction.

Les concours de sculpture, qui sont de véritables musées à ciel ouvert, attirent toujours des foules considérables.

L'International sculpture neige et glace, peut-être l'événement le plus prestigieux du Carnaval, comptera cette année des artistes d'une vingtaine de pays, certains réputés mondialement comme l'Espagnol Philippe Lavail, qui a travaillé pendant sept ans à l'atelier de Salvador Dali. La compétition se déroulera du 31 janvier au 5 février prochain,

place du Palais des glaces. Le volet provincial et national se déroulera du 27 au 29 janvier, et on dit que les sculpteurs de Saint-Jean-Port-Joli y feront un retour en force.

Puis, la septième tenue du symposium de peinture, sous la présidence d'honneur de Littorio Del Signore, se tiendra au tout nouveau site (potentiellement plus fréquenté) du Palais Montcalm, du 5 au 12 février. Huit peintre québécois exploreront alors le thème «Y a d'quoi rêver».

Pour la première fois, le Carnaval sera l'hôte de la finale du Concours national de casse-têtes en trois dimensions, qui se déroulera au centre commercial Place Fleur-de-Lys durant la première fin de semaine du Carnaval. Le Carnaval présente également son Tournoi annuel d'échecs, au centre Lucien-Borne, les 3, 4 et 5 février.

Les grandes institutions participent discrètement aux activités culturelles du Carnaval. Le Musée du Québec organise un atelier intitulé le Carnaval des animaux, les dimanches 5 et 12 février, à 13h et 15h, dans le cadre de sa grande exposition Calder. Le Musée de la civilisation propose, à compter du 1^{er} février, une nouvelle exposition inti-

tuulée *Les Marottes de Charlotte*, sur l'univers des marionnettes de théâtre, et le spectacle de musique traditionnelle québécoise du Rêve du diable, lors de la traditionnelle course en canot, le 12 février, à 13h30 et 15h.

Plusieurs «carnavalesques» s'adonnent à cette activité, notons la présence du Club des collectionneurs d'épinglettes, les 4 et 5 février, aux Galeries de la Capitale.

On pourra aussi voir, au bistrot de la Petite Table du restaurant Serge Bryère, une exposition des photos officielles des 40 palais de glace érigés de 1955 à 1994. Parcs Canada, au parc de l'Artillerie, rue Saint-Jean, organise son propre concours de sculptures sur neige auquel participeront quelque 150 jeunes de la région, le 3 février, et offrira gratuitement un déjeuner brayon, le 12 février, de 9h à 17h.

La troupe de théâtre Redingote présentera en plein air, au parc La Cétière de Place Royale, une trentaine de représentations de sa pièce sur l'imaginaire des nuits intitulée *Les Légendes du Grand Nord*.

Notons enfin que les Editions Vient de la mer, de Québec, procédera le 26 janvier au lancement

du livre de Georgette Lacroix sur l'histoire du Carnaval, intitulé *Québec... d'un carnaval à l'autre*.

L'effort, on le voit, est modeste et sans grande nouveauté. Entre Mickey Mouse et les froufrous des danseuses de la troupe Paris Folies, le volet culturel, traditionnel parent pauvre de la programmation du Carnaval, ne voit toujours pas son sort s'améliorer cette année.



LE DEVOIR

ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
↓ -18,33	↓ -33,92	↓ -3,03	↓ -0,33	↑ +4,20
2001,87	4152,73	3859,00	70,55	380,90

Rogers Communications s'entend avec AT&T et le CP pour prendre le contrôle d'Unitel

Mais d'ici avril, la compagnie tentera d'obtenir des changements dans la réglementation

SUSAN YELLIN
PRESSE CANADIENNE

Toronto — Les actionnaires d'Unitel se sont accordés un répit de quelque mois, hier, qu'ils tenteront de mettre à profit pour créer les conditions qui permettraient de remettre sur pied cette compagnie d'appels interurbains déficitaire.

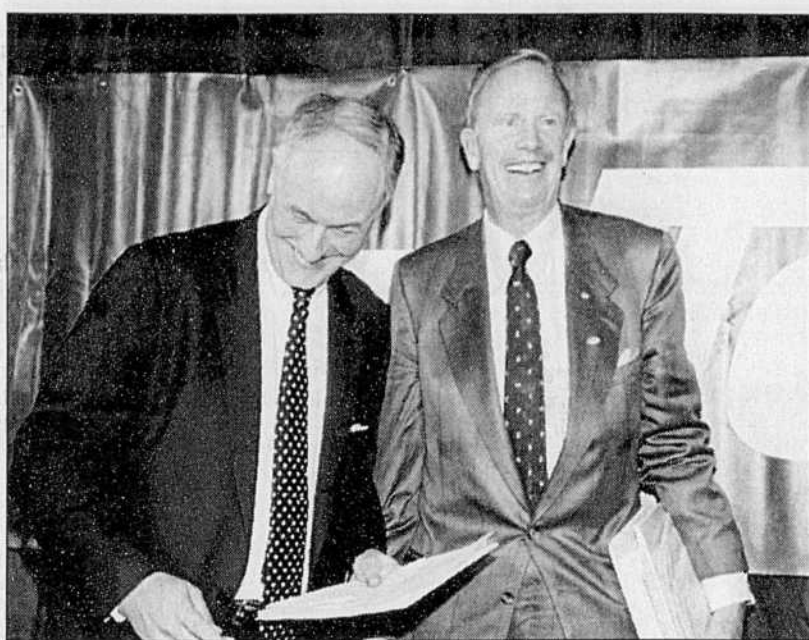
Au cours d'une conférence de presse attendue avec impatience par le milieu des communications, Rogers Communications a annoncé qu'il avait conclu une entente avec les deux autres actionnaires d'Unitel, une entente susceptible de lui en donner le contrôle d'ici la fin du mois d'avril.

D'ici là, Rogers, qui est déjà le plus important câblodistributeur au Canada, tentera d'obtenir des changements dans la réglementation régissant le marché des appels interurbains et de comprimer les coûts d'opération d'Unitel.

Ted Rogers, président de Rogers Communications, estime qu'il ne sera pas facile de déterminer si oui ou non il prendra le contrôle d'Unitel.

«C'est indubitablement une décision qui comporte un risque», a-t-il déclaré hier lors de la conférence de presse.

Actuellement, Rogers détient 29,5 % d'Unitel, contre 48 % pour Canadien Pacifique Ltée et 22,5 %



Le président de Rogers Communications, Ted Rogers, et le vice-président, Phil Lind, tout sourires en conférence de presse.

pour le géant américain des télécommunications AT&T.

En vertu de l'entente entre les trois partenaires, Rogers détient une option pour se porter acquéreur des actions détenues par le Canadien Pacifique et AT & T celle de porter sa participation dans Unitel à 33,3 %.

Ces deux options viennent à

échéance le 28 avril prochain. Dans le cadre de l'entente, des banques ont également accepté de reporter l'échéance de leur prêt de 650 millions \$ à Unitel du 31 décembre 1994 au 28 avril 1995.

Les trois actionnaires ont aussi convenu d'injecter 100 millions \$ dans Unitel afin qu'elle puisse poursuivre ses activités. Rogers fournira

30 millions \$, AT&T 25 millions \$ et la balance sera versée par CP.

«C'est une grosse somme d'argent et nous ne sommes pas prêts pour le moment à en avancer davantage», a déclaré Graham Savage, le vice-président finances chez Rogers.

«Malheureusement, cet argent nous permettra de tenir le coup seulement jusqu'en avril. Et les banques prêteuses ne sont pas tellement intéressées à reporter l'échéance de leur prêt au-delà de ce mois», a-t-il ajouté.

Il en coûtera 240 millions \$ à Rogers pour acquérir les actions d'Unitel détenues par Canadien Pacifique, que ce soit en espèces, en actions ou une combinaison des deux.

Cette acquisition donnerait encore plus d'ampleur à l'empire multimédias de Rogers, qui a vu récemment la transaction de 3,1 milliards \$ par laquelle il a acheté Maclean Hunter Ltd. être approuvée par le Bureau fédéral de la concurrence.

Unitel perdrait environ 1 million \$ par jour ouvrable. Des porte-parole de l'entreprise se sont plaints à plusieurs reprises des pratiques déloyales de marketing, d'établissement des coûts et des prix pratiquées par les compagnies de téléphone Stentor — soit Bell Canada et les principales compagnies de téléphone provinciales.

Du télémarketing à la chasse à l'original

Le Nouveau-Brunswick s'informatise tous azimuts

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Le Nouveau-Brunswick, une pionnière qui a misé gros sur l'auto-routage de l'information, a attiré jusqu'ici 3500 emplois grâce à ce virage. Après les 600 emplois à temps plein de la messagerie UPS qui viennent d'y déménager, la province de 750 000 habitants n'entend pas s'arrêter là. D'ici quelques années, c'est tout l'appareil gouvernemental qui sera accessible sur les réseaux électroniques et d'autres emplois afflueront.

De passage à Montréal pour y rencontrer les conseillers informatiques DMR, LGS et CGI, Georges Corribeau, le ministre d'Etat de l'Autoroute électronique du Nouveau-Brunswick — le seul gouvernement au monde qui dispose d'un tel ministère, dira-t-il —, souligne que sa province «est citée en exemple par le

MIT».

Son gouvernement s'informatise tous azimuts. Son ministère des Ressources naturelles procède maintenant électroniquement au tirage annuel des permis de chasse à l'original grâce à un numéro 800 de la compagnie locale de téléphone, NBTEL, dont le réseau, en fibre optique, entièrement numérique, est le plus moderne au pays.

C'est grâce à ce réseau et à ses programmes de formation qui assurent aux entreprises une main-d'œuvre rompue au télémarketing et peu dispendieuse que le Nouveau-Brunswick a réussi à attirer chez elle des centres de service téléphonique de compagnies telles UPS, Purolator et CP. «C'est une stratégie que nous avons adoptée il y a trois ou quatre ans et qui commencent à produire ses résultats», relate M. Corribeau.

Le Nouveau-Brunswick dispense

de sa taxe de vente les numéros 800 et ne taxe pas la masse salariale. Coût de la vie inférieur, salaires plus bas, immobilier moins cher, le Nouveau-Brunswick affiche un avantage de 26 % par rapport aux provinces comme l'Ontario et la Colombie-Britannique, souligne Pier Furness, chargé de projets du ministère du Développement économique.

Grâce à l'informatique de réseau, le Nouveau-Brunswick a créé des comptoirs uniques où quelque 60 services de tous les ministères — permis de conduire, de chasse et de construction, registre d'état civil, notamment — sont réunis. Le gouvernement a également lancé un projet-pilote de kiosques munis d'un ordinateur qui permet d'obtenir de l'information gouvernementale ou des permis.

D'ici 1996, malgré les questions que cela soulève quant à la confidentialité des renseignements person-

nels, le Nouveau-Brunswick mettra sur pied un réseau informatique de la Justice, reliant la police, les centres de détention, les cours, la bibliothèque juridique et les avocats, a indiqué M. Corribeau. Disponibles sur ce réseau, les rôles seront entièrement informatisés.

De même, d'ici juin prochain, toutes les écoles de la province seront reliées au réseau mondial Internet, rappelle M. Corribeau.

Hier, le premier ministre Frank McKenna annonçait qu'un consortium dans lequel figurent IBM et DMR mettrait sur pied, d'ici deux à trois ans, un système d'administration du revenu intégré. Cette initiative créera 20 emplois à Fredericton et 20 autres à Caraquet.

TAUX D'INTÉRÊT - TABLEAU HEBDOMADAIRE

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 12 janvier 1995 dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières et compilés par La Presse Canadienne.

Banques

	Dépôt à terme 30-59 jours	certif.	certif.	certif.	Prêts hypoth.	Prêts hypoth.	Prêts hypoth.	Prêts pers.
		1 an	3 ans	5 ans	1 an	3 ans	5 ans	taux min.
Desjardins*	—	7,000	8,000	8,500	9,500	10,250	10,500	8,500
CIBC	5,000	7,000	8,000	8,500	9,500	10,250	10,500	—
Comm. Ital-Can.	5,000	7,500	8,250	8,600	9,500	10,100	10,350	10,000
Laurentienne	4,250	7,000	8,000	8,500	9,500	10,250	10,500	8,000
de Montréal	4,250	7,000	8,000	8,500	9,500	10,250	10,500	8,500
Nationale	4,125	7,000	8,000	8,500	9,500	10,250	10,500	8,000
Scotia	3,875	7,000	8,000	8,500	9,500	10,250	10,500	11,000
Royale	4,125	7,000	8,000	8,500	9,500	10,250	10,500	9,000
Toronto-Dominion	4,125	7,000	8,000	8,500	9,500	10,250	10,500	9,750
Hongkong	4,375	7,000	8,000	8,500	9,500	10,250	10,500	—
BNP	5,150	7,150	8,000	8,500	9,500	10,250	10,500	—

*Taux suggéré par la Fédération de Montréal

Fiducies

	Dépôt à terme 30-59 jours	certif.	certif.	certif.	Prêts hypoth.	Prêts hypoth.	Prêts hypoth.	Prêts pers.
		1 an	3 ans	5 ans	1 an	3 ans	5 ans	taux min.
Tr. Bonaventure	4,500	7,125	8,125	8,625	9,250	10,125	10,500	—
Canada Trust	5,000	7,000	8,000	8,500	9,500	10,250	10,500	10,500
Fid. Can.-Ital.	5,000	7,000	8,100	8,500	9,500	10,250	10,500	8,750
Fiducie SunLife	5,000	7,800	8,450	8,800	9,375	10,000	10,250	—
Fid. Desjardins	5,000	7,000	8,000	8,500	9,500	10,250	10,500	—
Trust Général	4,125	7,000	8,000	8,500	9,500	10,250	10,500	8,000
Trust Nord-Am.	5,500	7,650	8,250	8,750	—	—	—	—
Métropolitain	5,000	7,250	8,000	8,500	9,500	10,250	10,500	—
Montréal Trust	5,000	7,000	8,000	8,500	9,500	10,250	10,500	—
Trust Prêt-Rev.	5,125	7,250	8,000	8,500	9,500	10,250	10,500	—
Trust Royal	5,000	7,000	8,000	8,500	9,500	10,240	10,500	9,000
Groupe Investors	—	6,750	7,750	8,250	9,250	10,000	10,250	—
Tr. LaCapitale	5,500	7,750	8,250	8,600	10,000	10,375	10,750	—
Trust Household	5,250	7,750	8,375	8,500	11,125	11,625	11,625	—
Groupe Mutuelle	4,500	6,850	7,600	7,850	9,500	10,250	10,500	—
Sherbrooke Tr.	4,125	7,000	8,000	8,500	9,500	10,250	10,500	8,000

DEVICES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,4216	Hong Kong (dollar)	0,1872
Allemagne (mark)	0,9274	Indonésie (rupiah)	0,000671
Australie (dollar)	1,132	Italie (lire)	0,000905
Barbade (dollar)	0,7289	Jamaïque (dollar)	0,0478
Belgique (franc)	0,045921	Japon (yen)	0,01436
Bermudes (dollar)	1,4267	Mexique (peso)	0,2661
Brazil (real)	1,7442	Pays-Bas (florin)	0,8508
Carabbes (dollar)	0,5393	Portugal (escudo)	0,00926
Chine (renminbi)	0,1758	Royaume-Uni (livre)	2,2304
Espagne (peseta)	0,01004	Russie (rouble)	0,00039
États-Unis (dollar)	1,4175	Singapour (dollar)	0,9934
Europe (ECU)	1,1886	Suisse (franc)	1,1341
France (franc)	0,2679	Taiwan (dollar)	0,0553
Grèce (drachme)	0,00629	Venezuela (bolivar)	0,00854

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

Vente d'hiver
Cornemuse vide ses entrepôts

20
50%

sur des marques aussi connues que

GEIGER • NAT LACEN • JEAN-CLAUDE POITRAS
60 à 70% sur vêtements spécialement identifiés en magasin

CORNEMUSE

PLACE DE LA CITÉ-SAINTÉ-FOY/RUE LAURIER-OUTREMONT



PERCEPTION

5 minutes
d'interurbain
d'affaires vers
Ottawa

COUP D'ŒIL BOURSIER

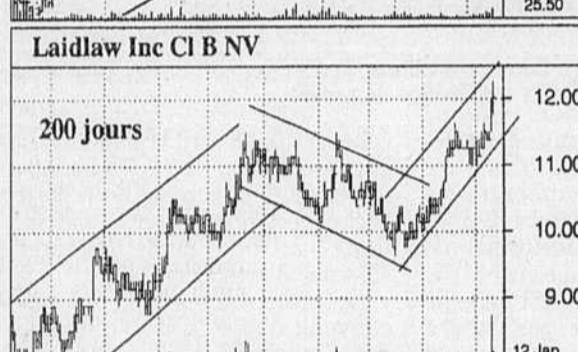
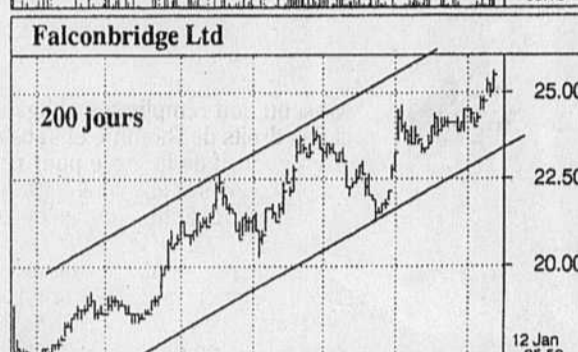
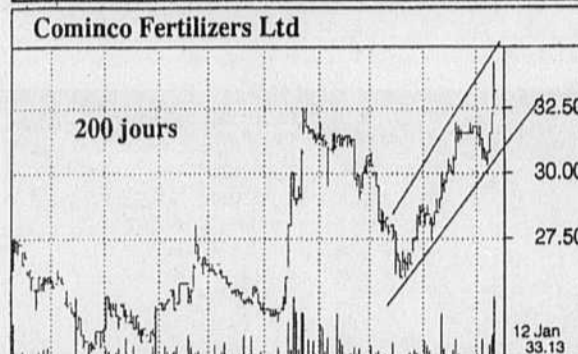
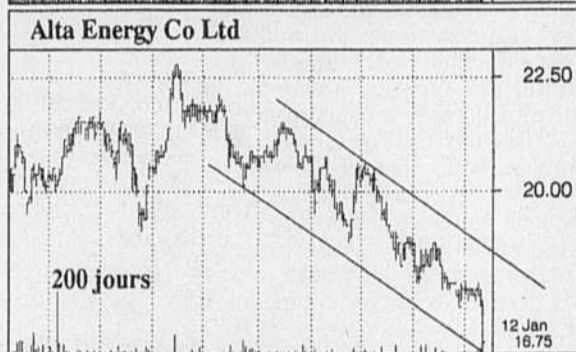
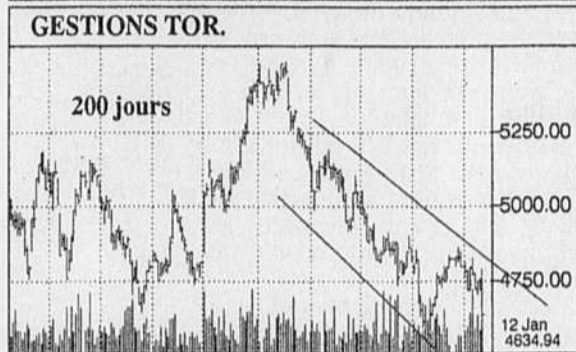
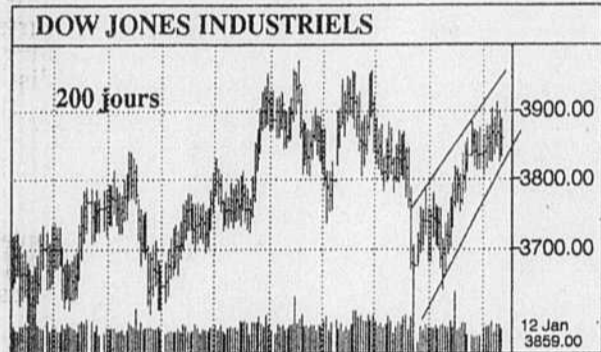
Deux secteurs décrochent

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

À New York, l'indice industriel reste indécis, ne sachant s'il doit continuer à la hausse ou céder en correction. Par contre, les transports prennent un peu de mieux.

À Toronto, comme je m'y attendais, ça brasse pas mal. Bien que le TSE 300 semble stable, il n'a pas maintenu sa poussée et c'est grâce à la performance des aurifères qu'il n'a pas encore rechuté. Une percée de sa formation actuelle en triangle par en bas ou par en haut indiquera une reprise ou une autre glissade qui pourrait être importante. Les aurifères sont parties en lion pour une deuxième journée consécutive mais sans passer leur résistance de 9750 points, l'ensemble des titres sont redescendus à leur plus bas de la journée avant la clôture: évitez ce secteur, la direction est trop «Mickey Mouse». Les forestières, les minières et les industriels résistent encore assez bien à la faiblesse. Les secteurs en tentative de revirement haussier ne poursuivent pas le mouvement.

Toutefois, plusieurs secteurs, ayant boudé la dernière phase haussière, sont maintenant en péril. Le secteur de la gestion, rechutant de plus belle, en est représentatif. Voulez-vous des exemples de titres? Regardez Alberta Energy, la Banque de Nouvelle Écosse et Bell, dont le bon de souscription est tombé de 8\$ au début de 1994 à 0,55\$ aujourd'hui. Tous ces titres reflètent bien leur secteur. Une chance que le marché offre quand même des Cominco Fertilizers, Falconbridge et Laidlaw à ceux qui ont pu les voir s'élever à la hausse. Prudemment, il y a beaucoup plus de titres en difficulté mais, il y a toujours des exceptions. N'hésitez pas à prendre un peu de profit où il y en a et de limiter les pertes dans les titres en tendance baissière.



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XIM:Indice du marché	19176	2001.87	-18.33	-0.9
XCB:Bancaire	4047	2311.72	-48.69	-2.1
XCO:Hydrocarbures	2718	1476.79	-9.80	-0.7
XCM:Mines et métaux	6289	2792.01	+17.91	0.6
XCF:Produits forestiers	870	2644.51	-34.74	-1.3
XCI:Bien d'Équipement	2013	1923.68	-13.80	-0.7
XCU:Services publics	4335	1889.15	-35.76	-1.9

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE TORONTO				
TSE 35	24834	217.83	-2.10	-1.0
TSE 100	*	252.41	-2.30	-0.9
TSE 200	*	249.03	-0.98	-0.4
TSE 300	49082	4152.73	-33.92	-0.8
Institutions financières	4625	2990.37	-59.33	-1.9
Mines et métaux	2147	4230.58	+15.52	0.4
Pétrolières	8061	3875.68	-37.69	-1.0
Industrielles	6867	2844.13	-7.64	-0.3
Aurifères	8202	9476.79	+63.07	0.7
Pâtes et papiers	1875	4590.27	-32.34	-0.7
Consommation	1390	6520.55	-52.33	-0.8
Immobilières	443	2084.43	-7.04	-0.3
Transport	2639	5108.32	+34.79	0.7
Pipelines	1876	3767.80	-82.88	-2.2
Services publics	3049	3298.23	-61.47	-1.8
Communications	2996	8161.76	-78.71	-1.0
Ventes au détail	3617	3510.05	-20.19	-0.6
Sociétés de gestion	1288	4634.94	-108.14	-2.3

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE VANCOUVER				
Indice général	17429	760.25	+3.25	0.4
MARCHÉ AMÉRICAIN				
30 Industrielles	23318	3859.00	-3.03	-0.1
20 Transports	5998	1519.07	+11.41	0.8
15 Services publics	3145	183.56	+0.33	0.2
65 Dow Jones Composé	32461	1298.08	+2.81	0.2
Composite NYSE	*	251.72	-	-
Indice AMEX	*	399.23	-0.86	-0.2
S&P 500	*	461.64	-0.03	-0.0
NASDAQ	*	756.51	+0.77	0.1

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
DYLEX LTD A	2536	0.41	0.30	0.35	-0.08	-18.6
BREAKWATER RES	2518	0.13	0.10	0.13	+0.02	18.2
AMER BARRICK RES	2383	32.25	31.25	31.25	-	-
CDN NATURAL RES	2124	12.00	11.75	11.88	-	-
LAIDLAW INC B	2088	12.25	11.75	12.00	+0.13	1.1
BCE INC	1877	43.83	42.50	42.75	-1.00	-2.3
METHANEX CP	1748	21.25	20.75	21.25	+0.63	3.1
PLACER DOME INC	1705	30.50	29.75	29.75	-0.25	-0.8
THOMSON CP (THE)	1587	17.38	17.00	17.13	-0.38	-2.2
TRANSCADA	1478	17.88	17.38	17.50	-0.25	-1.4

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
ORIENT RES INC	617	0.25	0.21	0.24	+0.03	14.3
CS RES LTD WT	502	1.25	1.01	1.20	+0.19	17.7
OSHAWA GRP LTD A	398	19.30	19.25	19.25	-0.13	-0.7
ROYAL BANK OF CANADA	331	27.00	26.25	26.25	-0.88	-3.2
SEMI-TECH CP I	230	5.50	5.38	5.50	+0.13	2.4
STONE-CONSIL CP	207	18.63	17.88	18.63	+1.00	5.7
DYLEX LTD A	183	0.40	0.31	0.34	-0.07	-17.1
NOVA CP	181	13.75	13.50	13.50	-	-
CRESTAR ENERGY	181	14.00	13.75	13.75	-0.38	-2.7
TOR BK	160	20.38	20.00	20.00	-0.38	-1.9

DECISION-PLUS
VIDÉOCASSETTE GRATUITE
Deux heures éducatives qui pourraient changer votre vie
(514)392-1366

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

I · N · D · E · X

- 100 • 199** IMMOBILIER RÉSIDENTIEL Achat-vente-échange
 - 100 Visites libres
 - 101 Propriétés à vendre
 - 103 Condominiums et co-propriétés
 - 105 Propriétés à revenus
 - 115 Extérieur de Montréal
 - 120 Laurentides
 - 121 Cantons de l'Est
 - 125 Hors-frontières
 - 130 Maisons de campagne
 - 132 Chalets
 - 134 Terres-fermes
 - 135 Terrains
 - 150 Transactions diverses
 - 151 Services immobiliers
- 160** App. et log. à louer
- 164** Condominiums à louer
- 165** Propriétés à louer
- 175** Maisons de campagne à louer
- 176** Chalets à louer
- 200 • 299** IMMOBILIER COMMERCIAL Achat-vente-échange
 - 201 Propriétés commerciales
 - 203 Propriétés industrielles
 - 205 Espaces commerciaux
 - 210 Commerces à vendre
 - 220 Entrepôts (Vente-location)
 - 230 Gestion immobilière
- 251** Bureaux à louer
- 259** Espaces comm. et ind. à louer
- 275** Locaux à louer
- 300 • 399** MARCHANDISES
 - 301 Oeuvres d'art
 - 303 Antiquités
 - 313 Ordinateurs
 - 314 Bureautique
 - 315 Téléphonie
 - 318 Mobilier de bureau et acc.
- 320** Ameublement
- 335** Bois de foyer
- 350** Animaux
- 400 • 499** OFFRES D'EMPLOIS
 - 401 Postes cadre et professionnel
 - 402 Éducation
 - 405 Santé + serv. communautaires
 - 408 Secteur culturel
 - 410 Bureaux
 - 415 Secteur informatique
 - 420 Secteur vente
 - 435 Restaurants et hôtellerie
 - 440 Services domestiques
 - 455 Emplois partiels + saisonniers
- 500 • 599** PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
 - 501 Occasions d'affaires
 - 508 Services financiers
 - 510 Comptabilité
 - 512 Déclaration d'impôts
 - 515 Informatique et bureautique
 - 520 Préparation de C.V.
 - 522 Traitement de textes
 - 523 Traduction, rédaction
 - 529 Services professionnels
 - 530 Cours
 - 540 Santé
 - 542 Massothérapie
 - 543 Psychothérapie
 - 544 Croissance personnelle
 - 546 Cartomancie, astrologie
 - 550 Voyages
 - 555 Garderie
 - 559 Entretien, rénovation
 - 564 Décoration intérieure
 - 570 Terrassement, paysagistes
 - 575 Déménagement
- 600 • 699** VÉHICULES
 - 615 Bateaux, yachts, voiliers
 - 695 Automobiles

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.
Téléphone: **985-3344**
Télécopieur: **985-3340**
Conditions de paiement: cartes de crédit

- 164** CONDOMINIUMS À LOUER
- 399** PERDUS/TROUVÉS
- 501** OCCASIONS D'AFFAIRES
- 170** HORS-FRONTIÈRES À LOUER
- 530** COURS

- 530** COURS
- 695** AUTOMOBILES
- 555** GARDERIES
- 560** ENTRETIEN, RÉNOVATION
- 575** DÉMÉNAGEMENT
- 695** AUTOMOBILES

LA MÉTÉO

Prévision à long terme pour Montréal

Aujourd'hui	Ce Soir	Samedi	Dimanche	Lundi
max 4	min 2	max 5	-1/1	-5/-3

Situation générale:
Du temps doux et humide sur le sud et l'ouest, de la neige ailleurs. La brume verglaçante devrait cesser en matinée vendredi, alors que les températures atteindront le point de congélation. Par la suite, le temps sera brumeux avec de la brume intermittente. Les régions de l'est connaîtront des conditions plus hivernales, la neige devant intermittente vendredi. On prévoit peu de changement pour samedi. Le temps doux persistera sur le sud et l'ouest, alors que l'est recevra un peu de neige.

Régions:
Abitibi: Un peu de grésil mêlé de brume verglaçante. Min.: -7. Max.: -3. Vents de 15 à 30 km/h. Samedi: pluie ou neige. Min.: -5. Max.: -1.
Témiscamingue: Un peu de pluie ou de brume verglaçante. Min.: -6. Max.: -2. Vents de 20 à 40 km/h. Samedi: pluie ou neige. Min.: -2. Max.: -1.
Pontiac, Gatineau et Lièvre: Un peu de pluie ou de brume verglaçante se changeant en pluie intermittente en mi-journée. Min.: -3. Max.: -1. Vents de 15 à 30 km/h. Samedi: pluie intermittente en après-midi. Min.: -2. Max.: -1.
Laurentides: Un peu de pluie ou de brume verglaçante se changeant éventuellement en pluie intermittente en après-midi. Min.: -4. Max.: -2. Vents de 15 à 30 km/h. Samedi: pluie. Min.: -2. Max.: -1.
Lac-Saint-Jean et Saguenay: Faible neige intermittente. Min.: -12. Max.: -7. Vents de 15 à 30 km/h. Samedi: neige. Min.: -10. Max.: -2 à -4.
La Tuque: Un peu de grésil ou de brume verglaçante. Min.: -10. Max.: -5. Vents de 15 à 30 km/h. Samedi: pluie ou neige. Min.: -5. Max.: -2 à 2.
Charlevoix et Rivière-du-Loop: Un peu de grésil ou de brume verglaçante. Min.: -8. Max.: -4. Vents de 15 à 30 km/h. Samedi: neige. Min.: -8. Max.: -2 à 2.
Rimouski et Matapédia: Un peu de grésil. Min.: -8. Max.: -5. Vents de 15 à 30 km/h. Samedi: un peu de neige. Min.: -9. Max.: -3.
Gaspé et parc de Forillon: Neige mêlée de grésil. Risque de pluie verglaçante le matin. Min.: -6. Max.: -3. Vents de 20 à 40 km/h. Samedi: un peu de neige. Min.: -8. Max.: -2 à 2.
Baie-Comeau: Un peu de neige. Min.: -9. Max.: -6. Vents de 15 à 30 km/h. Samedi: nuageux avec éclaircies et un peu de neige. Min.: -13. Max.: -3.
Sept-Îles: Neige. Accumulation de 5 à 10 cm. Min.: -10. Max.: -7. Vents d'est de 30 à 50 km/h causant de la poudrière par endroits. Samedi: nuageux avec éclaircies et un peu de neige. Min.: -14. Max.: -3.
Lever 7h32
Coucher 16h34

- 103** CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS
- 160** APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER
- DISCRIMINATION INTERDITE**
- 115** EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL
- 160** APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

- 176** CHALET À LOUER
- 251** BUREAUX À LOUER
- 305** ARTISANAT
- 318** MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

VENDEZ VOTRE AUTO

Pour seulement 25⁵⁰\$, annoncez votre auto sur 3 lignes durant 6 jours consécutifs.
8,50\$ la ligne supplémentaire

Il est possible d'annuler la parution des annonces, mais la facturation demeure inchangée.
De plus, aucune modification ne peut être apportée au texte après la première parution.

LE DEVOIR ANNONCES CLASSÉES
985-3344

Prévision à long terme pour Québec

Aujourd'hui	Ce Soir	Samedi	Dimanche	Lundi
max -3	min -5	max 0	-1/1	-5/-3

LE DEVOIR

LE MONDE

TCHÉTCHÉNIE

Moscou envoie de nouvelles troupes

Moscou (Reuter) — Enlisée depuis un mois dans le conflit sanglant de Tchétchénie, l'armée russe n'en finit pas de lancer des renforts dans la bataille et le Kremlin, malgré ses promesses, paraît vouloir en finir de force avec la résistance acharnée des nationalistes du général Djokhar Douaïev.

Au nom de l'Union européenne, Alain Juppé s'est dit très préoccupé par la poursuite des combats et l'absence de dialogue entre les belligérants alors que son homologue russe Andreï Kozirev, selon lui, avait promis une trêve et des négociations.

Moscou doit remplir ses obligations de respect des droits de l'homme et s'abstenir de tout usage excessif de la force pour réprimer ses troubles internes si elle veut conserver sa place internationale, a dit hier le chef de la diplomatie française.

Le ministère des Affaires étrangères a publiquement regretté certaines critiques occidentales et dénoncé un retour à la rhétorique de la guerre froide, en déplorant que «certains activistes et organisations politiques» l'encouragent.

Alors que les tirs d'artillerie ont repris de plus belle au petit jour sur Grozny, les médias russes annonçaient hier l'arrivée imminente de nouvelles unités russes dans la petite république séparatiste du Nord-Caucase.

Citant des sources proches du ministère de la Défense, l'agence Interfax a laissé entendre que l'armée russe pourrait lancer un nouvel assaut contre Grozny dans les prochaines 48 heures.

Interfax a indiqué qu'une colonne blindée faisait déjà route vers Grozny depuis la république voisine d'Ingouchie tandis que, selon Itar-Tass, un régiment d'élite d'infanterie de marine s'apprêterait à quitter l'Extrême-Orient

pour rejoindre la Tchétchénie.

Le gouvernement russe a annoncé dans un communiqué que les troupes russes avaient enregistré «des résultats importants» hier et «repris leurs manœuvres pour étendre leur zone d'influence dans le centre de Grozny et d'autres zones».

L'information n'a pas été confirmée de source indépendante. Depuis le début de l'intervention, les communiqués gouvernementaux pèchent souvent par exagération.

Médecins sans frontières (MSF) a annoncé que l'hôpital de Chali, à 20 km au sud de Grozny, en partie détruit par les bombardements russes, avait pu rouvrir hier.

On a appris d'autre part de source militaire qu'un commandant d'infanterie de marine de la région de Vladivostok pourrait bientôt passer en cour martiale pour avoir refusé d'envoyer ses hommes sur le théâtre des opérations.

Décimées par la résistance tchétchène, les troupes russes paraissent en effet avoir le moral au plus bas et les rumeurs d'insubordination se multiplient.

Officiellement, les combats en Tchétchénie ont fait depuis un mois 394 morts et plus d'un millier de blessés dans les rangs de l'armée et des troupes du ministère de l'Intérieur.

Mais, de retour de Grozny, le député Ayvraz Lezdinch a vivement contesté ces chiffres lors d'une conférence de presse mercredi à Moscou. Selon lui, près de 1500 soldats russes auraient déjà péri dans les combats.

Certains hauts responsables de l'armée n'hésitent plus en outre à formuler ouvertement leurs critiques sur la façon dont sont menées les opérations militaires.

EN BREF

IRAK: EMBARGO MAINTENU

New York (AFP) — Le Conseil de sécurité de l'ONU a maintenu en l'état hier le régime de sanctions économiques en vigueur depuis 1990 contre l'Irak, ont annoncé des diplomates. En l'absence d'accord entre les 15 pays membres du Conseil sur une levée ou une modification de ce régime, les sanctions ont été reconduites telles quelles, a indiqué un diplomate, à l'issue d'une séance de consultations à New York. La réunion d'hier a confirmé les divergences croissantes entre les membres permanents du Conseil de sécurité sur l'Irak avec, d'un côté, la France, la Russie et la Chine qui souhaitent à court terme un assouplissement de l'embargo pétrolier et, de l'autre, les États-Unis et la Grande-Bretagne qui sont fermement opposés.

MANIFESTATION PERTURBÉE

Alger (AFP) — L'affrontement entre forces de sécurité et manifestants berbères a été évité de justesse hier en fin d'après-midi à Alger où près de deux mille personnes ont tenté d'organiser une marche non autorisée en faveur de la reconnaissance officielle de la langue berbère. Les manifestants, relégués au fond de la place du 1^{er} mai, lieu prévu du départ de la marche, par un important dispositif de sécurité, ont scandé: «A bas la répression», «Liberté d'expression», et «A bas la dictature». Après un rassemblement de plus de trois heures, le premier cordon de sécurité s'est retiré. Les manifestants ont alors pu effectuer une courte marche, sur un parcours de quelque deux cents mètres et sous une pluie battante. Ils se sont dispersés dans le calme.

AVION DE CHASSE JAPONAIS

Nagoya (Reuter) — Le Japon a présenté hier le premier prototype de son nouvel avion de combat, issu de sept ans d'études menées conjointement avec les États-Unis, et qui ont coûté 3,3 milliards de dollars. Les responsables des gouvernements nippon et américain ainsi que ceux des constructeurs Mitsubishi Heavy Metal Industries et Lockheed Fort Worth Company ont présenté le FSX lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'usine Mitsubishi de Nagoya, dans le centre du Japon. Lockheed Fort Worth, qui espère se voir attribuer 40% de la production, souhaite qu'environ 130 appareils soient produits.

DOLE PRÉPARE SA CANDIDATURE

Washington (AFP) — Le sénateur républicain Robert Dole a créé hier un comité pour la collecte de fonds électoraux en prévision de la campagne présidentielle de novembre 1996. Le sénateur du Kansas, chef de la majorité républicaine au Sénat, a précisé qu'il annoncerait fin mars ou début avril, son intention de se présenter ou non. Les documents d'enregistrement du «Comité présidentiel exploratoire» (President exploratory committee), déposés hier, lui permettent de lever des fonds légalement, avant l'annonce officielle d'une candidature. «Je ne me suis pas encore lancé officiellement dans l'arène, mais vous pouvez dire qu'il s'agit d'un premier pas», a déclaré le sénateur de 71 ans. Ce serait la troisième tentative de Bob Dole, qui s'est déjà présenté à deux reprises aux primaires républicaines en 1980 et 1988. Il avait aussi été candidat à la vice-présidence aux côtés de Gerald Ford en 1976.



Sazhi Aslanova, une jeune militaire tchétchène, manipule une grenade qu'elle compte utiliser contre elle-même au cas où elle tomberait aux mains des Russes.

L'armée supprime ses patrouilles de jour à Belfast

Un geste de Londres pour détendre la situation

Belfast (AFP) — L'armée britannique n'effectuera plus de patrouilles dans Belfast durant la journée, a annoncé hier un responsable des forces de sécurité britanniques, dans un nouveau signe de détente dans la province depuis le cessez-le-feu des groupes paramilitaires.

Selon le chef de la police d'Ulster, sir Hugh Annesley, cette mesure sera effective à partir de dimanche prochain et les soldats ne seront alors plus visibles dans les rues que la nuit.

Les militaires accompagnaient régulièrement des patrouilles de police dans leurs rondes à pied, dans les zones «à risques» des fiefs catholiques et nationalistes de Belfast-Ouest mais aussi en plein centre-ville commerçant, au milieu de la foule. C'est ce «rôle de soutien» qui «en lien

avec l'évaluation du danger» est supprimé pour la zone du grand Belfast.

Sir Hugh Annesley a tenu à souligner cependant que l'armée britannique, dont 19 000 hommes sont présents en Ulster, restait pour l'instant stationnée dans la province, contrairement au souhait du mouvement nationaliste républicain qui demande son départ le plus rapidement possible.

Les patrouilles de l'armée avaient déjà été considérablement allégées depuis le début du cessez-le-feu de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), le 1^{er} septembre, suivi de celui des groupes paramilitaires protestants, le 14 octobre.

Le Sinn Féin (aile politique légale de l'IRA) a toutefois qualifié la décision d'hier «de petit pas, mais important sur la voie de la démilitarisation totale», après 25 ans

d'«oppression militaire» des habitants de Belfast. Le parti a réclamé la suppression des miradors de l'armée, et le démantèlement des bases.

Depuis les cessez-le-feu, les signes de détente se sont ainsi multipliés: moins de patrouilles, moins de barrages-contrôles sur les routes, remplacement des casques des soldats par les bérets, disparitions des gilets pare-balles, port du fusil-mitrailleur en position «relax» en non plus «alerte», patrouilles motorisées de police en voiture et non plus en véhicules blindés, etc.

Des signes en apparence anodins, mais extrêmement importants pour les habitants de Belfast, et qui attestent d'une baisse de la tension.

«Nous ne pouvons pas encore nous permettre d'aller jusqu'au bout, jusqu'au re-

tour à la normalité», a commenté hier le ministre de l'Irlande du Nord Sir Patrick Mayhew dans une tribune au Belfast Telegraph (journal du soir). «Car notre hypothèse de travail est que les paramilitaires ont mis un terme à la violence pour de bon, mais nous n'en sommes pas sûrs.»

Le ministre s'est demandé: «que disent le Semtex, les détonateurs et les mitraillettes toujours conservées par l'IRA sur ses réelles intentions?»

Les protestants du Parti unioniste d'Ulster (premier parti de la province) ont accueilli favorablement la nouvelle, ajoutant qu'elle est «tout à fait en accord avec la ligne prudente adoptée jusque là» par Londres, car «il faut être prudent avec l'IRA, toujours intacte et armée jusqu'aux dents».

HAÏTI

Un soldat américain est tué

Port-au-Prince (AFP) — Un homme des forces spéciales américaines et un Haïtien ont été tués, et un soldat américain blessé hier aux Gonaïves à 150 km au nord de Port-au-Prince, a annoncé un porte-parole des forces américaines dans l'île caraïbe, affirmant qu'il s'agit d'un «incident isolé».

Selon le commandant Cindy Sito, deux militaires américains s'apprêtaient à contrôler une camionnette à un péage routier. Les occupants de la camionnette ayant refusé de payer le passage, les soldats américains leur ont demandé de descendre du véhicule. Le passager est descendu armé, a ouvert le feu, touchant un soldat à la poitrine et un autre au bras. Les hommes des forces spéciales ont répliqué, tuant le passager et arrêtant le conducteur.

Il s'agit du premier soldat américain tué en service depuis le début de l'opération américaine en Haïti le 19 septembre dernier.

Le blessé et le tué américains ont été transportés par hélicoptère à l'hôpital militaire Camp Democracy à Port-au-Prince, une des principales bases militaires américaines, a précisé à l'AFP le major Sito.

Cet incident intervient alors que les États-Unis ont indiqué lundi qu'ils souhaitaient passer le relai des opérations en Haïti à l'ONU le 31 mars. Les Nations unies ont indiqué à plusieurs reprises qu'elles voulaient qu'un «environne-

ment sûr» soit établi en Haïti avant de déployer des troupes.

Les forces américaines, qui ont dépassé les 20 000 hommes au plus fort de la crise, comptent actuellement environ 6000 soldats en Haïti. Les États-Unis ont promis de fournir 2000 à 3000 hommes pour l'opération de l'ONU.

Par ailleurs, le président haïtien Jean Bertrand Aristide a remis hier une «médaille de la paix» au général américain David Meade, commandant de la force multinationale à dominante américaine en Haïti.

La cérémonie de remise de l'ordre national haïtien «Honneur et Mérite», accordé en remerciement pour son action en Haïti, s'est déroulée au Palais national de Port-au-Prince en présence de 350 militaires américains de la force multinationale qui ont également reçu un badge aux couleurs haïtiennes bleu et rouge mentionnant en créole leur participation à la reconstruction démocratique du pays.

Le général Meade, commandant de la 10^e division de Montagne basée à Fort Drum (État de New York), doit quitter samedi Haïti. Il doit être remplacé au poste de commandant de la force multinationale par le major-général Georges Fisher, commandant de la 25^e division d'infanterie américaine, basée à Hawaï, et qui doit relever avant la fin du mois de janvier les unités de la 10^e division de Montagne.

Le retrait des Casques bleus de Croatie

Tudjman se veut rassurant

Zagreb (Reuter) — Face aux inquiétudes et aux réprobations de la communauté internationale, le président Franjo Tudjman a assuré hier que sa décision de mettre fin au mandat de la FORPRONU en Croatie le 31 mars n'affecterait pas les efforts de Zagreb en vue d'un règlement négocié avec la minorité serbe de Krajina.

«Nous n'abandonnons pas notre intention de reprendre le contrôle des territoires (occupés par les Serbes) par des moyens pacifiques, et nous allons poursuivre les pourparlers de paix», a-t-il déclaré dans un message à la nation diffusé par la radio et la télévision nationales.

Dans une lettre adressée hier au secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, Franjo Tudjman a signifié que les 12 000 Casques bleus déployés sur le territoire croa-

te avaient trois mois pour quitter la république, à compter de l'expiration de leur mandat, le 31 mars prochain.

«Compte tenu de l'inefficacité de la mission de la FORPRONU, la Croatie juge sa présence prolongée sur son territoire contre-productive pour le processus de paix», a-t-il écrit.

En deux ans de présence, la Forpronu n'a fait que conforter le statu quo territorial — les Serbes occupent 1/3 de la Croatie — elle n'a pas réussi à rapatrier les réfugiés, ni à accélérer la mise en oeuvre de l'accord de coopération économique signé récemment, estime Tudjman.

«Nous espérons que ce retrait s'accomplira de manière digne, convenable et efficace jusqu'à l'expiration du mandat et pas au-delà des trois mois suivant l'expiration», a-t-il précisé.

La FORPRONU pourra conserver son quartier général à Zagreb, la capitale, qui compte près de 3000 hommes. On indique néanmoins aux Nations unies que le QG pourrait être déplacé à Sarajevo et que les 6500 hommes supplémentaires nécessaires en Bosnie pourraient être recrutés en Croatie.

Le dernier mot revient au Conseil de sécurité de l'ONU, mais cette procédure est purement technique, car sans l'aval de Tudjman, les Casques bleus ne peuvent rester.

Le secrétaire général de l'ONU a exprimé ses «profonds regrets» et annoncé qu'il tenterait de convaincre Tudjman de revenir sur sa décision.

«J'espère qu'il va changer ses projets, parce qu'ils ne sont pas dans l'intérêt de la paix, mais je comprends sa frustration», a-t-il déclaré lors d'une visite en Suède.

3⁵2⁵1⁵150\$*
ou moins

COÛT RÉEL

Une étude menée par Impact Recherche du 22 novembre au 1^{er} décembre 1994 démontre que les gens d'affaires surévaluent le coût de l'interurbain Bell. En moyenne, un appel interurbain est 66% moins cher que ce que l'on croit. Parlez-en à nos conseillers.

AVANTAGE

1 800 363-BELL



*Appel de Montréal.

É D I T O R I A L

Urgence ambulanciers

Jean-Robert Sansfaçon

Une fois de plus, le service ambulancier montréalais fait la manchette de bien triste façon. Des véhicules défectueux, des techniciens indisciplinés, un nouveau débrayage illégal et le plus grave, le plus inadmissible, des citoyens qui sont les victimes de cette situation pourrie. Cela a assez duré!

Cette fois est une fois de trop, le ministre de la Santé, M. Jean Rochon, doit non seulement intervenir, mais il doit le faire d'une façon définitive, avec toute l'autorité dont il dispose. Car le problème qui sévit depuis toujours à Urgences Santé n'en est pas d'abord un d'entretien des véhicules ou de stress parmi les employés. Le problème en est un de relations de travail marquées au sceau de l'affrontement perpétuel.

Jusqu'au conflit de l'été dernier, le p.-d.g. d'Urgences Santé était nul autre qu'un ancien conseiller personnel des présidents de la CSN, M. Pierre Lamarche. Il avait été choisi par le gouvernement grâce à sa compétence en matière de relations de travail et à sa bonne connaissance de ce groupe de travailleurs. Malgré cela, il n'est jamais parvenu à convaincre les ambulanciers de changer d'attitude.

Lui succède maintenant un sous-ministre de la Santé, M. Maurice Charlebois, qui n'a pas ménagé ses ardeurs pour rétablir un climat plus sain dans l'entreprise. Peine perdue.

Par delà les suspensions récentes d'employés, l'affrontement est relié à la négociation inachevée de nouveaux horaires de travail pour les techniciens. La question des véhicules est secondaire. Il est vrai que le parc d'ambulances est âgé, bon nombre d'entre elles ayant été achetées à la même époque, alors que les ambulanciers étaient eux-mêmes propriétaires de la flotte. Rachetées par le gouvernement après la faillite de la coopérative, elles ont fait l'objet d'un entretien régulier mais doivent maintenant être remplacées. Une opération qui est en cours avec la livraison de 44 véhicules neufs depuis 1993, de 40 autres d'ici avril et de 50 de plus l'an prochain. Le syndicat le sait et malgré cela, il continue d'utiliser cette carte dans le but non avoué de ternir l'image d'Urgences Santé et d'affaiblir sa direction pour obtenir gain de cause dans le dossier qui lui tient le

plus à cœur, celui des horaires de travail.

Selon le syndicat, les techniciens sont stressés parce qu'ils font trop d'heures supplémentaires. Ce qu'on ne dit pas, c'est qu'aucun des employés suspendus cette semaine n'accomplissait d'heures supplémentaires au moment de cet appel rejeté simultanément par deux équipes d'ambulanciers une demi-heure avant la fin de leur quart de travail.

De toute façon, à Urgences Santé les heures supplémentaires sont accomplies sur une base volontaire. S'il s'en fait tant, c'est qu'une très mauvaise habitude s'est installée qui consiste à se «booker malade», c'est-à-dire se déclarer malade n'importe quand, même au delà du nombre maximum de jours payés annuellement, pour s'inscrire aussitôt sur la liste de remplacement, cette fois en heures supplémentaires à un moment qui convient mieux.

Le pourrissement des relations de travail est le problème majeur à Urgences Santé.

La négociation des nouveaux horaires a commencé il y a plusieurs mois, non pas à la demande des ambulanciers épuisés, mais d'Urgences Santé aux prises avec une explosion des coûts pour les heures supplémentaires. Ce qui n'empêche pas le syndicat de revendiquer des horaires à son goût, qui auraient pour résultat de réduire d'une centaine le nombre d'heures de travail annuel de chaque employé, soit l'équivalent de presque trois semaines par année.

Cet automne, grâce à l'intervention de la direction de la CSN et d'un médiateur du ministère du Travail, une entente de principe était intervenue, mais elle fut rejetée du revers de la main par les militants les plus durs. L'été dernier, faut-il le rappeler, le président du syndicat lui-même, Raymond Reeves, a dû démissionner en plein conflit sous la pression de ces éléments radicaux.

C'est à cette situation que le ministre Rochon doit s'attaquer de façon prioritaire et urgente car, plus que de l'absence de défibrillateur dans 12% des véhicules (un pourcentage raisonnable pour un service implanté depuis seulement six mois), c'est de la pourriture du climat de travail qu'origine le réel danger pour la santé des citoyens.

APRÈS PLUS DE CENT JOURS EN LOCK-OUT...



La clé de l'après-référendum

Le gouvernement de M. Parizeau a sans doute misé juste avec la création d'une quinzaine de commissions régionales qui vont silloner le Québec à compter de la mi-février. C'est dans les régions, et non pas sur le territoire de l'île de Montréal, que le camp du OUI est susceptible de faire les gains qui pourraient lui permettre de gagner le prochain référendum. Sur la voie de la réalisation de la souveraineté, ce scrutin n'est toutefois qu'une toute première étape. Tout obnubilé soit-il par la campagne référendaire, le gouvernement ne peut donc se permettre d'en négliger les lendemains. Dans cette perspective, l'avant-projet de loi sur la souveraineté, déposé en décembre 1994 à l'Assemblée nationale, souffrait d'une énorme lacune.

La lecture en parallèle des articles 3 et 16 de l'avant-projet force à conclure que le véritable travail de préparation et de rédaction d'une Constitution québécoise ne commencent qu'au lendemain d'un référendum gagné par les souverainistes. M. Parizeau a déjà expliqué ses motivations à cet égard. Il veut mener une campagne libérale, économique, sans imposer au préalable la version péquiste de la souveraineté. Le patronat et le mouvement syndical, les partisans de l'État-providence et les adeptes de la prudence fiscale, pourront reprendre leurs droits après le référendum. Fort bien. Toutefois, sur la question des droits des minorités — essentiellement ceux de la communauté anglophone et des peuples autochtones — le gouvernement doit définir franchement et immédiatement les règles du jeu, s'il ne veut pas hypothéquer à l'avance la portée de son éventuel triomphe référendaire.

Redons d'abord à César ce qui revient à César. Depuis sa venue à la tête du Parti québécois, M. Parizeau a fait un bout de chemin considérable sur la question névralgique des droits des minorités dans un contexte de souveraineté. Il a repris du service, rappelle-t-on, grâce au courant indépendantiste orthodoxe, sans oublier les forces un tantinet revanchistes dans le mouvement nation-



GUY LAFOREST

liste, celles qui refusaient par exemple tout compromis dans le dossier linguistique. Sous sa gouverne, un comité du PQ s'est penché sur le sort de la communauté anglophone. Les documents du parti ont aussi adopté un ton beaucoup plus généreux. En campagne électorale, le PQ a laissé la marmite linguistique de côté. Il a toutefois fallu attendre au lendemain du scrutin du 12 septembre pour qu'une véritable percée se produise.

M. Parizeau a d'abord brisé un tabou, dans sa première conférence de presse, en s'adressant aux anglophones du Québec dans leur langue. Même René Lévesque n'avait jamais osé. Puis vint le moratoire sur le projet Grande-Baleine, qui ouvre la voie à de véritables discussions politiques au plus haut niveau avec les Cris. Ces derniers, pas plus que les Inuits, ne sont opposés en principe au développement hydroélectrique. Ils en ont contre le rythme des constructions, l'attitude hautaine de la direction d'Hydro-Québec à leur égard et l'insensibilité culturelle de la classe politique québécoise.

Il est difficile de ne pas leur donner raison sur ces trois points. Le nouveau gouvernement vient de montrer que l'avenir n'est pas bloqué. Il était temps. Enfin, dans un discours prononcé à Toronto, M. Parizeau s'engagea non seulement à respecter les droits actuels des anglophones, mais en plus à leur garantir que ces droits ne pourraient être modifiés sans leur consentement. Cela équivalait à leur promettre un droit de veto partiel dans la Constitution du Québec. Le gouvernement doit maintenant aller au bout de cette logique.

Pourquoi paraît-il urgent d'agir en la matière? Tout d'abord parce que

les expériences sécessionnistes récentes — et notamment celles de la Slovaquie et de la Croatie — démontrent clairement que le climat est beaucoup plus propice à des compromis et au dialogue avant un référendum que dans la surchauffe politique créée par un tel vote. Pour obtenir la confiance et le respect des groupes minoritaires après le référendum, le gouvernement doit démontrer dès maintenant qu'il les méritent. Ces gens-là ne pencheront probablement pas davantage en faveur de l'idée souverainiste. Qu'à cela ne tienne! M. Parizeau aura prouvé que son projet est noble, pluraliste, capable de soutenir le regard de la communauté internationale. Au lendemain d'un oui référendaire, les urgences vont se bousculer sur le bureau du premier ministre. Il doit agir tout de suite afin d'éviter que l'épineuse question des minorités ne l'immobilise complètement. L'heure est venue d'aller au delà des beaux discours. Les souverainistes doivent préciser le cadre institutionnel qui permettra aux minorités de voir que la majorité n'exercera pas un contrôle indu sur leur avenir.

Les nostalgiques de la pureté française de l'Ancien Régime vont rouspéter un peu. Grand bien leur fasse. Leur nombre, et leur force, sont inversement proportionnels à la place qu'ils occupent dans les organisations nationalistes. Comme ils voient leurs rangs se clairsemés, ils poussent M. Parizeau dans le sens de la précipitation.

Je n'y vois pas la marque de la sagesse. Si le gouvernement québécois ne se croit pas apte à donner toutes les clarifications nécessaires à propos des rapports entre la majorité et les minorités, il vaudrait mieux qu'il reporte toute l'opération référendaire.

En somme, M. Parizeau doit s'inspirer du discours prononcé par Pierre Trudeau le 14 mai 1980 à Montréal, au Centre Paul-Sauvé, en pleine campagne référendaire. Il doit prendre un engagement solennel à l'égard des minorités, mettre en jeu son siège et la survie de son gouvernement. J'oubliais une petite différence: M. Parizeau, lui, doit impérativement respecter sa promesse.

Le narcissisme au programme

Lise Bissonnette

Le chef du Reform Party, M. Preston Manning, n'est pas un méchant séparatiste même s'il semble avoir aidé la cause du gouvernement du Parti québécois, cette semaine, en dénonçant la soudaine frénésie de dépenses publicitaires où s'engage Ottawa pour nous entretenir du Canada. M. Manning parlait simplement le langage du bon sens.

Le ministère du Patrimoine, tout en continuant à vider les maigres escarcelles du Conseil des Arts, va trouver 7 millions\$ pour une campagne dite «d'identité canadienne», et un peu plus d'un million\$ pour célébrer l'anniversaire de l'unifolié. Le budget de promotion du tourisme au Canada va passer de 15 à 50 millions\$, notamment pour inciter les Canadiens à se visiter mutuellement plutôt qu'à vivre la mondialisation des destinations chaudes.

Ces tactiques sont cousues de fil blanc. Il n'y a que dans les républiques de banane, ou dans un Canada référendaire, qu'on imposera aux citoyens de pareils excès de narcissisme, surtout en période de disette des fonds publics. M. Manning y voit avec raison le refuge superficiel d'un gouvernement qui a renoncé à combattre la proposition souverainiste par une autre proposition de «substance». Mais sa dissension, tout fervent fédéraliste qu'il soit, tient aussi à des facteurs qu'Ottawa aurait tort de sous-estimer.

Nous ne sommes plus en 1980, quand la période référendaire pouvait être farcie, dans les deux camps, de propagandes coûteuses. Le Québec et le Canada ont vécu, depuis, deux éprouvantes récessions. L'ampleur de la dette publique est sans cesse présente à l'imagination populaire, c'est une affaire comprise, intériorisée, obsédante. Les revenus des ménages n'augmentent à peu près plus depuis dix ans mais la part qu'ils consacrent aux impôts ne cesse de croître. Les nerfs sont à vif devant les dépenses gouvernementales, qu'il s'agisse de flamber 2,5 millions\$ pour

démembler les fenêtres des mandarins de l'édifice des Affaires étrangères, ou de un million\$ pour s'extasier devant un drapeau.

Qu'y a-t-il dans un million\$? Il y a cent fois dix mille dollars, c'est-à-dire la somme des impôts annuels de cent familles qui gagnent durement le revenu moyen et qui mettraient leurs sous ailleurs que dans de telles bébelles, si elles avaient le choix. Qu'y a-t-il dans les 40 millions\$ de la future «campagne d'identité» et de l'incitation au voyage? La somme des impôts de 4000 familles qui gagnent le revenu moyen. Elles aimeraient peut-être, justement, faire un petit voyage plutôt que de payer les honoraires des faiseurs d'images.

En sus du ras-le-bol du contribuable, il faut compter aussi avec l'évolution du consommateur. La publicité subliminale a fait son temps, de même que les grandes campagnes d'image. Partout, du plus vulgaire «infomercial» jusqu'aux publicités des géants des nouvelles technologies, on s'est recentré sur le produit, le service, les avantages concrets. La guimauve patriotique, en plus de gaspiller ses sous, risque d'irriter le citoyen à la recherche d'information plus que de beaux sentiments.

Il pourrait y avoir pire, bien sûr. Après avoir menacé de barrer la route entre le Québec et la Chine, le ministre des Finances, M. Paul Martin, pourrait promettre de fermer celle des Indes ou du Groenland. Et madame Lucienne Robillard, future députée de Westmount, pourrait affirmer ailleurs que dans des assemblées intimes que la souveraineté est «l'obsession d'un homme» qui «fait du Québec ce qu'il veut». Ce qui, dit devant des communautés que l'histoire a rendues si sensibles au fascisme, est tout sauf innocent. Consolons-nous, donc, tout en payant. Les rédacteurs de publicité, les «créatifs» comme ils disent, sont en général plus brillants, et surtout moins dangereux.

L E T T R E S

Méchant Boris

Il faut virer Boris Eltsine. Nous avons trop longtemps cru, comme bien des Russes, que seul Eltsine pouvait mater l'ex-URSS et la conduire vers le capitalisme. Nous avons soutenu ce rustre et gobé son discours. C'est une insulte à l'intelligence des Russes.

Nous, en Occident, continuons de commettre l'erreur qui a dirigé nos relations avec l'Est depuis l'avènement du communisme. Nous avons cru que les Soviétiques étaient des sauvages qui rêvaient d'envahir l'Amérique. Nous pensons maintenant que sans la poigne du méchant Boris, l'anarchie régnerait, les ex-Soviétiques s'envoyant les bombes atomiques disséminées sur le territoire de l'ex-URSS. Ils sont idiots et nous sommes si brillants!

C'est le contraire que nous voyons: loin d'être des fous sanguinaires, les Russes et les ex-républicains sont engagés dans une redéfinition de la démocratie et de la liberté qui nous révèle un Eltsine dictateur et des «puissances» occiden-

tales impuissantes à défendre leurs propres valeurs de démocratie et d'autodétermination des peuples ô combien invoquées autrefois contre le Kremlin. Il est vrai que les Tchétchènes sont musulmans, comme les Bosniaques et tant d'autres exclus. Peut-être cela seul peut justifier la barbarie.

Il faut se débarrasser de Boris Eltsine. Beaucoup d'autres Russes sont prêts à conduire ce grand peuple vers un destin plus glorieux.

Et je suis persuadé que les Tchétchènes et autres Caucasiens musulmans sauront, si on ne retarde pas l'histoire par des guerres stupides, trouver la voie de la liberté et de l'harmonie.

C'est faire bien peu de cas de l'intelligence humaine que de croire que ces peuples pourront rester bien longtemps enfermés dans ce fondamentalisme religieux où nous, grandes puissances, les avons confinés. Arrêtons donc d'aider l'horrible parce que nous avons peur du pire.

Alain Cognard
Montréal, 28 décembre 1994

L'école du ministre: une première?

On apprend que le village de Lefebvre en Estrie a inauguré une école d'un nouveau genre qui sera gérée par la population et que c'est une première.

C'est ce qu'on appelle l'«école du ministre». J'aimerais rappeler aux lecteurs que ce n'est pourtant pas une première.

Déjà en 1980-81 à Povungnituk et Ivujivik, chez les Inuits du Grand Nord, il y avait une école du ministre.

Cette population dissidente à l'entente de la baie James refusait à l'époque de s'insérer à la Commission scolaire Kativik.

Le ministre Camille Laurin, en collaboration avec les Inuits de ces villages, avait créé une école du ministre.

L'école de Lefebvre n'est donc pas un précédent.

Réal Gingras
Outremont, 10 janvier 1995

À P R O P O S

...de la protection des épargnants

Des épargnants ayant investi à perte dans des sociétés en commandite du Groupe Paré se sont adressés au Protecteur du citoyen reprochant à la Commission des valeurs mobilières de ne pas avoir flairé l'action d'un courtier suspect.

Après enquête, le Protecteur du citoyen en a conclu qu'effectivement, la Commission n'avait pas fait preuve de toute la vigilance requise.

Le fait qu'il y ait eu des condamnations criminelles contre le groupe visé ne dispense nullement la Commission des valeurs mobilières de ses obligations.

Elle doit donc indemniser les victimes de sa négligence.

Protecteur du citoyen
Rapport annuel
1994

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Hôpitaux de réadaptation de courte durée

Un remède efficace

Pour mieux desservir la population à un coût moindre et rendre les hôpitaux de soins aigus plus accessibles à un plus grand nombre plus rapidement

MICHEL A. BRUNET

Directeur général du Centre hospitalier des convalescents de Montréal, hôpital de réadaptation orthopédique de courte durée

O n fait grand état, actuellement, des problèmes du réseau de la santé: manque de lits, compressions budgétaires, etc. De plus, le pourcentage de personnes âgées est de plus en plus élevé, ce qui se traduit par une augmentation de la demande de soins; leur récupération après une maladie est plus longue, la période d'hospitalisation est augmentée d'autant et les hôpitaux de soins aigus sont de plus en plus engorgés.

Nous croyons que des hôpitaux de réadaptation de courte durée comme le nôtre, le Centre hospitalier des convalescents de Montréal (CHCM), deviennent de plus en plus utiles et que le nombre de lits du type des nôtres devrait être augmenté car ils offrent aux patients une possibilité de réadaptation dans le prolongement des soins urgents qu'ils reçoivent dans les hôpitaux de soins aigus (tels Notre-Dame, Saint-Luc ou Sacré-Cœur).

Les malades, après avoir reçu les soins urgents (chirurgie ou traitements), nécessitent souvent une réadaptation sous supervision médicale. C'est là qu'un centre hospitalier comme le nôtre prend toute son importance car c'est à ce moment que les patients nous sont référés par les hôpitaux de soins aigus. Les patients reçoivent donc chez nous des soins spécialisés, rarement disponibles dans ces hôpitaux où les lits sont libérés plus rapidement au profit de cas plus urgents.

En plus, les patients séjournant moins longtemps dans les hôpitaux de soins aigus, les coûts du réseau de la santé en sont réduits puisque le coût d'un jour/hospitalisation au CHCM est environ trois fois moins élevé (214\$) que celui de ces hôpitaux de première ligne.

Nos coûts sont aussi bas pour une raison simple: nous n'avons ni service d'urgence, ni radiologie, ni salle d'opération, ni laboratoire et nous n'en supportons donc pas les coûts.

Notre hôpital de 203 lits, situé à Côte-des-Neiges, n'est ni un centre d'héberge-

ment, ni un hôpital pour malades chroniques; sa mission est uniquement la réadaptation physique active grâce à une approche pluridisciplinaire.

Les patients nous sont référés par les grands hôpitaux et séjournent chez nous le temps nécessaire pour réintégrer leur milieu de vie dans les meilleures conditions possibles. La durée moyenne de séjour dans les hôpitaux de première ligne est ainsi réduite d'autant.

Au plan administratif, nous avons éliminé certaines fonctions non indispensables. Nous avons également conclu des ententes avec d'autres hôpitaux et procédé à des échanges de services afin de maximiser nos ressources dans les domaines de l'assurance de la qualité, de la gestion des risques, des services alimentaires, de la pharmacie et des ressources humaines.

Nous avons également développé des services externes afin de permettre à nos patients de réintégrer leur milieu de vie rapidement et de revenir chez nous, au besoin, pour compléter leur réadaptation.

Lorsque nous constatons les progrès énormes qu'accomplissent chaque jour ceux et celles qui ont subi une chirurgie orthopédique, les patients amputés ou partiellement paralysés, nous avons vraiment le sentiment d'avoir opté pour la bonne orientation.

Nous suggérons fortement aux décideurs de se pencher sur l'essor de tels centres hospitaliers moins coûteux et d'envisager leur expansion (tous les hôpitaux n'ont pas besoin d'être dotés de l'ensemble des ressources). Nous croyons que la clé de nombreux problèmes réside dans cette solution.

Pour notre part, après avoir terminé la rénovation essentielle d'une aile vétuste de notre Centre, nous envisagerons une expansion qui paraît nécessaire avec un taux d'occupation de 95%. Un plus grand nombre de lits de réadaptation nous apparaît indispensable.

La population du Québec n'en serait que mieux desservie à un coût moindre et les hôpitaux de soins aigus seraient plus accessibles plus rapidement à un plus grand nombre.

La recette est simple, mais efficace. De nombreux patients sont là pour en témoigner.

Les malades, après avoir reçu les soins urgents, nécessitent souvent une réadaptation sous supervision médicale.

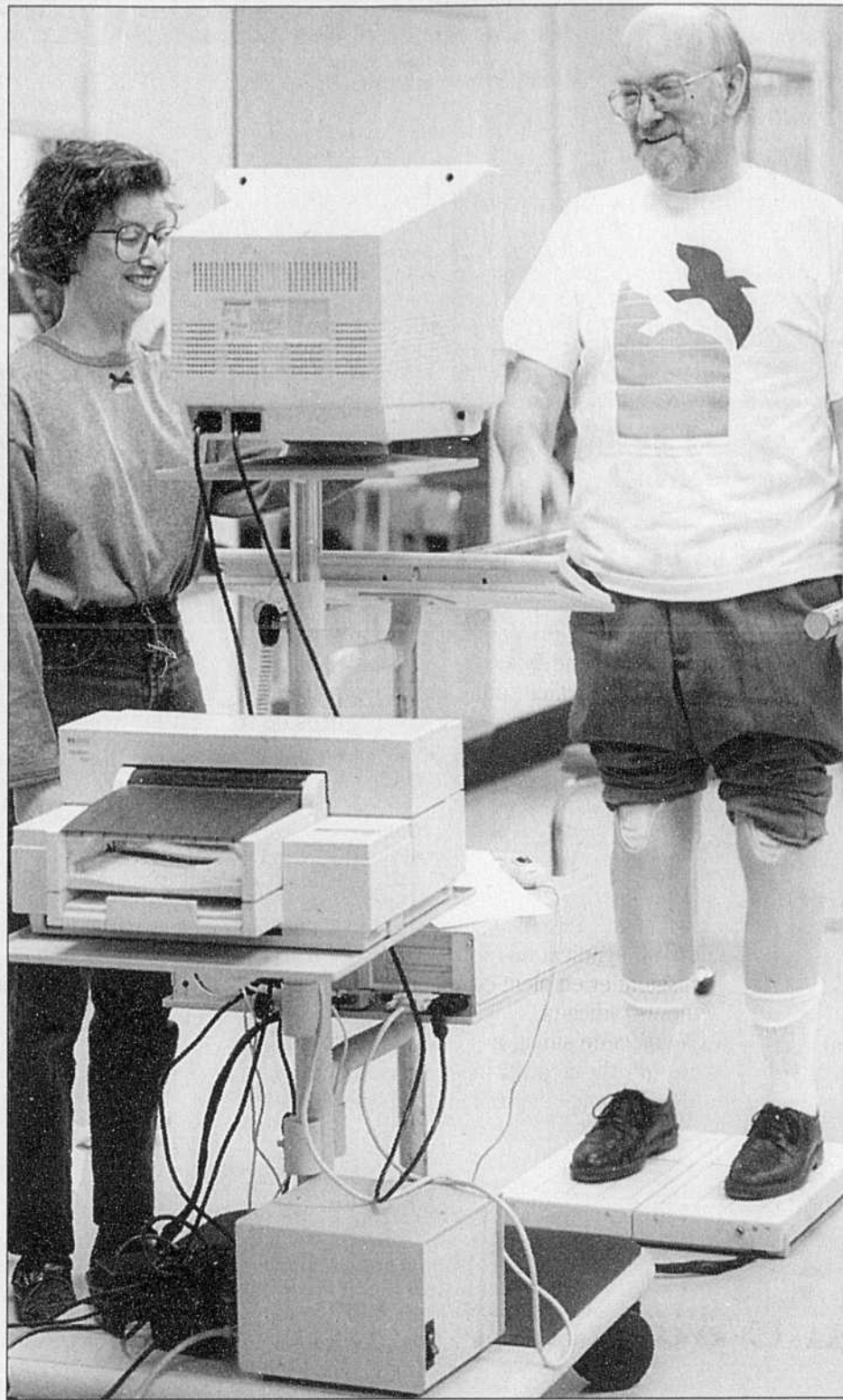


PHOTO JACQUES GRENIER

Un patient en traitement au Centre hospitalier des convalescents de Montréal.

Autodétermination et sécession confondues

Le gouvernement devrait reconnaître le droit des autochtones à l'autodétermination sinon l'intégrité territoriale du Québec risque de ne pas peser plus lourd pour les Premières Nations que l'intégrité territoriale du Canada pour les souverainistes

CAROL HILLING

Avocate-conseil
Hutchins, Soroka & Dionne, Montréal
Chargée de cours en droit international public
Faculté de droit, Université de Montréal

Lorsque les peuples autochtones invoquent leur droit à l'autodétermination, le gouvernement du Québec répond que l'intégrité territoriale du Québec est absolue et que le Québec accèdera à l'indépendance souveraine avec ses frontières actuelles, ce que nul ne peut remettre en question. Le gouvernement du Québec ne semble pas comprendre que l'intégrité territoriale d'un Québec souverain est conditionnelle au respect du droit des peuples autochtones à disposer d'eux-mêmes. Malheureusement, il confond autodétermination et indépendance souveraine. Fort de l'argument selon lequel le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes n'inclut pas de droit de sécession, il dénie le droit des peuples autochtones à l'autodétermination tel que l'illustre de manière flagrante le texte de l'avant-projet de loi sur la souveraineté.

L'avant-projet de loi sur la souveraineté

L'article 3 de l'avant-projet inclut, dans le même paragraphe, la communauté anglophone et les Premières Nations. Dans un Québec souverain, la communauté anglophone constituerait une minorité, envers laquelle le gouvernement du Québec aurait un certain nombre d'obligations dépassant celles qu'il aurait à l'égard d'une simple communauté linguistique. Néanmoins, cette minorité n'aurait pas le même statut que les Premières Nations. Ce ne sont pas des privilèges que le Québec souverain devra consentir aux anglophones, d'une part, et aux autochtones, d'autre part, mais bien des droits dont le respect lui est imposé par le droit international.

Aux termes de ce même article de l'avant-projet, la Constitution du Québec souverain doit «reconnaître aux nations autochtones le droit de se gouverner sur des terres leur appartenant en propre.» On constate que l'avant-projet de loi québécois représente un net recul par rapport à la Constitution canadienne, qui reconnaît expressément les Indiens, les Inuits et les Métis comme constituant des peuples. «Cette garantie et cette reconnaissance s'exercent dans le respect de l'intégrité du territoire québécois.» Les peuples autochtones, en leur qualité de premiers occupants, savent exactement quelles sont ces terres. Cependant, leur définition n'est pas la même que celle du gouverne-

ment du Québec. De plus, les peuples autochtones, en leur qualité de premiers occupants, ont une opinion différente de celle du gouvernement du Québec en ce qui concerne les terres leur appartenant. En réalité, nous ne savons pas ce que le Québec entend par l'expression «terres leur appartenant en propre», si ce n'est qu'il s'agit de terres qu'on consentirait éventuellement à leur reconnaître, moyennant des conditions qui restent à définir. Troisièmement, ce droit à l'autonomie gouvernementale s'exercerait dans le respect de l'intégrité territoriale du Québec.

Nous en déduisons que le gouvernement du Québec envisage d'enclaver dans la Constitution du Québec souverain, une interdiction expresse pour les peuples autochtones de déclarer leur indépendance souveraine. Autrement dit, le gouvernement du Québec démontre une fois de plus qu'il a deux poids, deux mesures. Le message aux peuples autochtones est clair: faites ce que nous vous disons de faire et non pas ce que nous faisons, car vous n'en avez pas le droit!

L'article 4 énonce l'intention du Québec souverain d'exercer ses compétences sur les zones maritimes et les espaces adjacents à ses côtes selon les modalités et dans les conditions prévues par les règles du droit international. Or, dans ces espaces que le Québec entendrait revendiquer, se trouvent des territoires occupés par des Premières Nations. Allons-nous assister à une réédition de l'histoire du Canada?

Le gouvernement d'un Québec souverain aurait-il l'intention de s'approprier des territoires occupés? Il n'est fait aucune mention des accords conclus avec des peuples autochtones, ni de celui en cours de négociation entre les Inuits du Québec et le gouvernement fédéral, accords qui ont des incidences directes sur les compétences qu'un Québec souverain revendiquerait sur les espaces maritimes et adjacents à ses côtes. Devons-nous en conclure qu'un Québec souverain ignorerait ces accords et nierait aux peuples autochtones concernés l'exercice des compétences découlant de ces accords?

Selon l'article 7 de l'avant-projet de loi, «le Québec assume les obligations et jouit des droits contenus dans les traités auxquels le Canada est partie et dans les conventions internationales auxquelles le Canada a adhéré, conformément aux règles du droit international.» La

formulation ambiguë de cet article nous amène à nous questionner sur la distinction que ses rédacteurs font entre le traité d'une part et la convention internationale d'autre part, d'autant plus que le texte anglais augmente la confusion. En effet, dans la version anglaise, il n'est plus question des conventions internationales auxquelles le Canada a adhéré mais de celles qu'il a signées, ce qui donne une portée beaucoup plus large au texte anglais. Mis à part cette ambiguïté, nous remarquons qu'il n'est nullement fait mention des traités avec les Premières Nations, à moins que le gouvernement du Québec ne reconnaisse implicitement le caractère international de ces traités.

Lorsqu'on sait que la Constitution canadienne garantit les droits ancestraux et issus de traités, on constate que le gouvernement du Québec leur offre bien moins que ce qu'ils ont déjà. La protection constitutionnelle envisagée ne porte que sur l'autonomie gouvernementale sur des terres qui restent à délimiter et sous réserve de l'interdiction de suivre l'exemple du gouvernement du Québec en optant pour l'indépendance souveraine.

Certains diront sans doute qu'il n'est pas nécessaire de tout inclure dans l'avant-projet de loi sur la souveraineté et que le gouvernement au Québec s'est engagé, verbalement et publiquement, à assumer les obligations du gouvernement fédéral à l'égard des peuples autochtones.

Les promesses verbales et publiques de l'État fédéré qu'est encore le Québec au moment où il les fait ne sont toutefois pas des promesses d'un État souverain, ce qui peut limiter leurs effets en droit international. De plus, si l'on veut convaincre les peuples autochtones de participer à une consultation populaire, encore faudrait-il exprimer clairement la volonté de respecter leur droit à l'autodétermination.

Il est parfaitement inutile d'invoquer la tendance en droit international contemporain à exclure la sécession des modes d'exercice du droit à l'autodétermination pour nier ce droit. Le gouvernement du Québec est bien placé pour savoir que cela ne peut empêcher un peuple de choisir cette option. Le gouvernement du Québec clame haut et fort qu'il n'a pas besoin de la permission d'Ottawa, il est bien venu de nier cette faculté à d'autres.

Ce qui est plus grave, c'est que le gouvernement du Québec associe systématiquement au-

todétermination et sécession, sans doute parce que le Parti québécois lui-même a longtemps fondé son projet de souveraineté sur le droit à l'autodétermination. Or, le droit à l'autodétermination a un contenu beaucoup plus vaste et doit, avant tout, s'exercer à l'intérieur même des frontières de l'État. Pour les peuples autochtones, l'exercice de ce droit inclut, notamment, le respect de l'intégrité de leurs territoires, le respect de leurs droits ancestraux, de leurs traités et des droits issus de ces traités, le respect de leurs institutions et de leurs lois.

Aucune volonté d'équilibre

Il est clair qu'aucun droit n'est absolu et qu'il est nécessaire d'arriver à un juste équilibre qui tienne compte à la fois du droit des peuples autochtones et de celui du peuple québécois à choisir leur destinée. Malheureusement, il ne semble y avoir aucune volonté de la part du gouvernement du Québec de trouver ce juste équilibre. Le droit du Québec de se séparer du Canada et de déclarer son indépendance souveraine, droit qui n'a aucun fondement juridique, prime, dans le discours officiel, sur le respect du droit à l'autodétermination des peuples autochtones garanti dans tous les instruments juridiques internationaux auxquels le Canada est partie ou en faveur desquels il a voté.

Il est temps de rappeler au gouvernement du Québec que la Déclaration sur les relations amicales entre États de 1970 ne donne pas à l'intégrité territoriale de l'État sur l'exercice du droit à l'autodétermination qu'à la condition que l'État en question respecte, sur son territoire, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Quand bien même on prétendrait que cette déclaration porte sur l'exercice du droit à l'autodétermination dans le contexte de la décolonisation et qu'en dehors de ce contexte, le droit international ne reconnaît pas de droit de sécession, l'indépendance souveraine est une question de fait. Par conséquent, au lieu de s'accrocher comme à une bouée de sauvetage à l'opinion des juristes consultés par la Commission sur les questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté pour clamer l'inviolabilité de l'intégrité territoriale du Québec, le gouvernement du Québec devrait faire un effort réel et sincère pour rendre son projet compatible avec le respect du droit des peuples autochtones à l'autodétermination.

Sans cela, l'intégrité territoriale du Québec risque de ne pas peser plus lourd dans l'esprit des peuples autochtones que l'intégrité territoriale du Canada ne pèse dans celui des souverainistes.

Référendum

Question à deux ou trois volets?

JACQUES GAGNON

Science politique, Collège de Sherbrooke

Après les jeunes péquistes et Robert Mainville, consultant en informatique, Denis Monière, professeur de science politique, suggère de formuler la question référendaire en deux volets, de façon à permettre aux libéraux de présenter leur option fédéraliste au moment de la consultation populaire. Tant qu'à y être, pourquoi pas une question à trois volets pour satisfaire aussi le Parti Action démocratique? Le professeur explique savamment qu'un second tour de scrutin serait alors nécessaire. Et «comme c'est l'option qui aura recueilli le moins de voix qui sera éliminée au second tour, l'électeur peut, en votant pour l'option qu'il désire le plus, favoriser l'option qu'il désire le moins. C'est ce qu'on appelle le paradoxe de Condorcet.» Ce que M. Monière ne dit pas, c'est qu'une question à trois volets serait suicidaire pour l'option péquiste. Revenons aux sondages d'opinion cités par M. Minville: «Depuis 1980, les sondages le démontrent d'une façon remarquablement constante, les partisans de la souveraineté du Québec représentent environ 40% de la population, les partisans du Canada à tout prix représentent environ 25% de la population.» Et les partisans d'une troisième voie à la Dumont ou à la Charest font 35% des voix... Avec une question à trois volets, l'option du Canada à tout prix sera éliminée au premier tour et au deuxième tour, ses voix contribueront à battre l'option souverainiste au profit de l'option du Québec fort dans un Canada uni.

Il est donc impensable que les péquistes favorisent une telle stratégie. Par contre, s'ils donnent aux électeurs le choix entre la souveraineté et le *statu quo* constitutionnel, la mise en difficulté. Certains partisans de la troisième voie pourraient se ranger à leurs côtés par refus du fédéralisme à la Chrétien ou à la Manning. Un tiers d'entre eux suffirait à faire gagner l'option péquiste! On comprend aussi pourquoi les libéraux se refusent à formuler leur partie de la question. Ils y voient sûrement le même danger que vous et moi, et sont eux-mêmes partagés entre fédéralistes à tout crin et fédéralistes plus autonomistes. Il leur est donc difficile d'imaginer une position commune sur l'avenir constitutionnel du Québec. Et puis, comme le dit M. Monière, «les partisans du non sont automatiquement avantagés parce qu'ils peuvent se limiter à mener une campagne essentiellement négative et ne sont pas obligés de démontrer le bien-fondé de leur propre position.»

Mais qu'est-ce qui empêche le gouvernement de formuler lui-même les deux parties de la question? Il en serait justifié si les libéraux refusent de jouer le jeu. Et il peut facilement démontrer que les vraies options sont la souveraineté et le *statu quo* constitutionnel, en rappelant l'échec de Meech et de Charlottetown présentés par les libéraux comme une réforme du fédéralisme. Nous revoyons donc avec la question quasi intégrale proposée dans *Le Devoir* (14 octobre) par M. Minville: «Désirez-vous que le Québec entérine l'accord constitutionnel de 1982 ou devienne un pays souverain?»

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakabuski; Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Precourt (pages éditoriales, responsable de la section *Tourisme*), Martin Ducloux et Christine Dumazet (relations); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélar (directeur), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette (livres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Benoit Mungier, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Durisac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyne Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tremblay; à l'information sportive: Yves d'Avignon, Denise Babin, Marie-Claude Petit (commiss), Marie-Hélène Alarie (secrétariat à la rédaction), La Documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Sot, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publicitaires et annonces classées), Jacqueline Avri, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlene Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, André Melançon, Suzanne Missevic, Micheline Ruelland, Monique Verreault (publicitaires), Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Michèle Turgeon; Michèle Bouchard (secrétariat). L'ADMINISTRATION Henry Riéd, c.m.a. (contrôleur), Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Faroy, Jean-Coy Lucas, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Theriault (adjointe à l'administration). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Johanne Briën (secrétariat), Manon Blanche, Monique L'Heureux, Lisa Lachapelle, Rachelle Levesque-Venne, La PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Guy-Renaud Kirouac (directeur), Chrystian Guy (superviseur à la promotion des abonnements), LA PRODUCTION Marie-France Turgeon (directrice adjointe, production et informatique), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCorrnières, Caroline des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christiane Lallant, Christiane Olivier, Zaida Le COSSAULT DU DEVOIR INC. Marcel Couture (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

